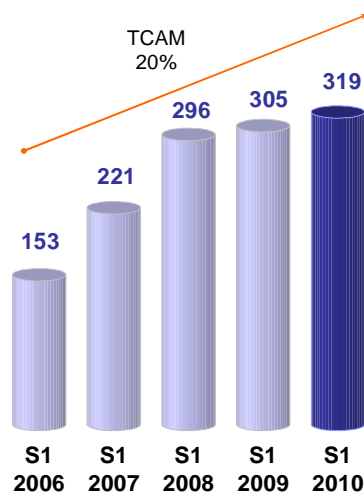


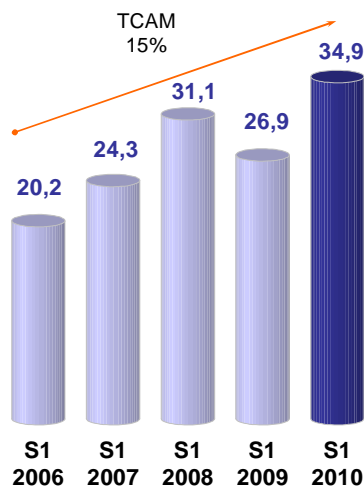
Chiffres clefs – Groupe Eurofins Scientific

selon les normes internationales (International Financial Reporting Standards)

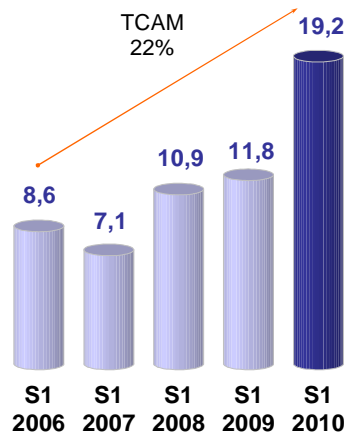
Chiffre d'affaires en M€



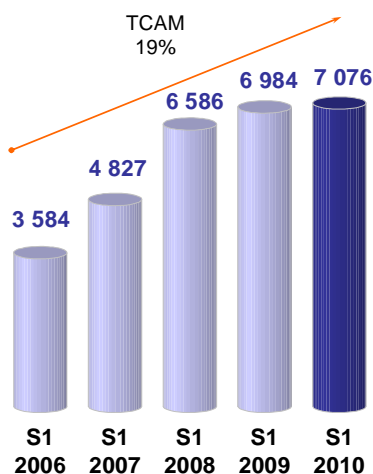
EBITDA en M€



Flux de trésorerie d'exploitation après impôts en M€



Effectif Moyen
(Equivalent Temps Plein)



S1 = premier semestre de l'exercice

TCAM = taux de croissance annuel moyen

Le présent rapport financier semestriel est établi conformément au III de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier. Il comprend un rapport semestriel d'activité pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, les comptes consolidés du Groupe Eurofins Scientific au 30 juin 2010, une section facteurs de risque, l'attestation du responsable du document et le rapport des commissaires aux comptes.

Profil de l'Entreprise

Eurofins Scientific – un acteur global de la bio-analyse

Eurofins Scientific est une société franco-allemande du secteur des sciences de la vie spécialisée dans la prestation de services analytiques pour des clients issus de nombreux secteurs incluant l'industrie pharmaceutique, alimentaire et l'environnement.

Avec un effectif d'environ 8 000 personnes, un réseau de plus de 150 laboratoires répartis dans 30 pays et un portefeuille riche de plus de 40 000 méthodes d'analyse permettant de valider la traçabilité, l'authenticité, l'origine, la sécurité, l'identité et la pureté des substances biologiques et de nombreux produits, le Groupe investit afin d'offrir à ses clients des services analytiques de grande qualité, avec des résultats fiables et rapides ainsi que des prestations de conseil par des experts hautement qualifiés.

Le Groupe Eurofins est le leader mondial sur le marché de l'analyse agro-alimentaire et figure parmi les premiers prestataires globaux sur les marchés de l'analyse des produits pharmaceutiques et de l'environnement. Le Groupe a l'intention de poursuivre une stratégie de développement qui repose sur l'élargissement de ses technologies et de sa présence géographique. Par des programmes de R&D et par acquisitions, le groupe intègre les derniers développements technologiques qui lui permettent d'offrir à ses clients un ensemble de solutions analytiques sans équivalent sur le marché, ainsi que la gamme la plus complète de méthodes d'analyse.

Un des acteurs internationaux les plus innovants du secteur, Eurofins est idéalement positionné pour satisfaire les exigences de qualité et de sécurité toujours croissantes de ses clients et des organismes de réglementation à travers le monde.

Information Actionnaires en bref

Places boursières de cotation

NYSE Euronext Paris (introduction le 24/10/1997)

Deutsche Börse / XETRA Francfort (jusqu'au 10 septembre 2010)

Segments/ Indices de référence

Paris: Next150, SBF 120, Next Biotech, SRD et Compartiment B

Francfort: Prime Standard, Technology All Share

Secteur d'activité

Santé, Prestataire de soins de santé

Codes

ISIN: FR 0000038259

Paris : Euronext FR0000038259

Francfort: WKN 910251

Tickers

Paris: Reuters EUFI.PA, Bloomberg ERF:FP

Frankfurt: ESF, EUFI.PA

Capital social (au 30/06/2010)

1 420 842,40 € (14 208 424 actions de 0,10 €)

Actionnariat (structure simplifiée au 30/06/2010)

46% Analytical Bioventures SCA

54% flottant

Relations Investisseurs

Groupe Eurofins Scientific

Tél: +32 2 769 7383

E-mail: ir@eurofins.com

Site Internet

www.eurofins.com

Avertissement

CE COMMUNIQUE CONTIENT DES INFORMATIONS A CARACTERE PREVISIONNEL ET DES ESTIMATIONS QUI COMPORTENT DES FACTEURS DE RISQUE ET D'INCERTITUDE. CES DONNEES PREVISIONNELLES ET CES ESTIMATIONS REPRESENTENT L'OPINION D'EUROFINS SCIENTIFIC A LA DATE DE CE COMMUNIQUE. ELLES NE REPRESENTENT PAS UNE GARANTIE DE PERFORMANCES FUTURES ET LES ELEMENTS PREVISIONNELS QUI SONT DECRITS PEUVENT NE PAS SE

PRODUIRE. EUROFINS SCIENTIFIC DECLINE TOUTE INTENTION OU OBLIGATION D'ACTUALISER L'UNE QUELCONQUE DE CES INFORMATIONS PREVISIONNELLES ET DE CES ESTIMATIONS. TOUTES LES DECLARATIONS ET ESTIMATIONS SONT ETABLIES SUR LA BASE DES DONNEES QUI SONT A LA DISPOSITION DE LA SOCIETE A LA DATE DE CETTE PUBLICATION, MAIS LEUR VALIDITE NE PEUT ETRE GARANTIE.

Rapport d'Activité du premier semestre 2010

Toutes les données financières figurant dans ce rapport ont été établies sur la base des normes comptables IFRS. Tous les chiffres correspondent aux chiffres consolidés du groupe Eurofins Scientific et ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes de la société.

Chers Actionnaires,

Eurofins a le plaisir d'annoncer un bon deuxième trimestre en 2010, avec un chiffre d'affaires en hausse de 8% sur la période et de plus de 4% sur l'ensemble du premier semestre. Les résultats ont progressé également de manière significative au T2 2010 avec une augmentation de 51% de l'EBITDA* et de 114% du résultat brut d'exploitation** en données publiées. Les tendances du marché de la bioanalyse sur la plupart des segments d'Eurofins ont montré des signes encourageants pour le reste de l'année. La rentabilité du Groupe a bénéficié de la combinaison d'un retour à des conditions climatiques plus normales et des premières retombées positives du programme de réorganisation accéléré des vingt-quatre derniers mois et du vaste plan d'investissement sur cinq ans (2006-2010) destiné à mettre au meilleur niveau technologique et optimiser l'efficacité et la productivité de son réseau de laboratoires.

Les résultats clés du Groupe ont été les suivants :

- Chiffre d'affaires consolidé en hausse de 8% à 169,4 M€ au deuxième trimestre 2010 pour 156,8 M€ au T2 2009 malgré l'impact négatif lié à l'arrêt d'activités non poursuivies. Au premier semestre 2010, le CA a augmenté de 4% à 318,6 M€ (305,0 M€ au S1 2009) malgré l'impact des activités non poursuivies et un hiver rigoureux au premier trimestre. La croissance organique s'est élevée à plus de 5% au T2 2010 et à plus de 3% au S1 2010 ;

- Augmentation de l'EBITDA publié de 51% à 24,5 M€ au T2 2010 pour 16,2 M€ au T2 2009. Au S1 2010, l'EBITDA a progressé de 30% (34,9 M€ au S1 2010, 26,9 M€ au S1 2009). Avant les coûts non récurrents/ de réorganisation d'un montant de 5,2 M€ au premier semestre (4,9 M€ au S1 2009) mais après la prise en compte des dépenses liées aux 15 start-ups du Groupe, l'EBITDA normalisé*** a augmenté à hauteur de 40,1 M€ au S1 2010 (31,8 M€ au S1 2009) ;

- Hausse de 114% du résultat brut d'exploitation publié de 6,5 M€ au T2 2009 à 13,8 M€ au T2 2010, la progression est de 83% au S1 2010 (14,6 M€ pour 8,0 M€ au S1 2009). Avant les coûts non récurrents/ de réorganisation mais après la prise en compte des dépenses liées aux 15 start-ups du Groupe, le résultat brut d'exploitation normalisé a augmenté pour atteindre 19,8 M€ au S1 2010 (12,9 M€ au S1 2009) ;

- Le résultat net a atteint 4,5 M€ au S1 2010 comparé à une perte de 2,9 M€ au S1 2009 ;

- Financement à long terme du Groupe sécurisé par l'émission d'un emprunt en OBSAAR le 29 juin 2010. Les actionnaires du Groupe bénéficient de taux d'intérêt favorables sur l'OBSAAR et sur l'instrument hybride (émis en mai 2007) ;

- Bilan solide au 30 juin 2010 avec une trésorerie de 155,1 M€ (54,4 M€ au 31 décembre 2009), un Besoin en Fonds de Roulement (BFR) représentant 5,7% du CA (7,2% du CA au 30/06/2009) et des ratios de dette nette stables depuis trois trimestres consécutifs (dette nette égale à 0,9x les fonds propres et 2,0x l'EBITDA normalisé des 12 derniers mois) conférant une marge confortable par rapport aux niveaux maximum de dette nette autorisés (respectivement de 1,5x et 3,5x) ;

- Flux de trésorerie dégagé par les opérations d'exploitation après impôts en croissance de 90% à 10,1 M€ au T2 2010 (5,3 M€ au T2 2009) et en progression de 63% au S1 2010 à 19,2 M€ pour 11,8 M€ au S1 2009.

Comme souligné dans le communiqué de presse préliminaire du 15 juillet 2010, on note des signes d'amélioration globalement dans les trois grands marchés d'Eurofins. L'activité d'analyses alimentaires a été la plus solide, confirmant sa forte résistance au ralentissement économique mondial avec une nette progression par rapport à la même période de 2009. Cette amélioration a été constatée dans les principaux marchés du Groupe et a également commencé à se traduire dans les performances des start-ups d'Eurofins à travers le monde. Sur la période, les laboratoires d'analyses environnementales d'Eurofins, notamment ceux qui avaient été pénalisés par des conditions climatiques particulièrement difficiles au T1 2010, ont retrouvé un volume d'activité en croissance et connu une amélioration de leurs résultats. Dans le domaine des services à l'industrie pharmaceutique, les résultats d'ensemble s'améliorent aussi mais certains segments de marché sur lesquels intervient Eurofins restent moins dynamiques que d'autres (par ex. dans les phases précoces de développement), du fait également des cycles longs de démarrage des projets dans le domaine du laboratoire central d'essais cliniques par exemple. Sur les trois marchés principaux d'Eurofins, le rebond d'activité au T2 2010 a été globalement progressif en base mensuelle, ce qui permet d'être raisonnablement optimiste pour les troisième et quatrième trimestres qui sont historiquement les plus forts en termes d'activité. A noter un léger effet de change positif (d'environ 2%) sur les ventes publiées du premier semestre 2010. La croissance organique du Groupe s'est élevée à plus de 5% au deuxième trimestre et à plus de 3% au S1 2010 (après une croissance nulle au T1 2010).

L'accroissement de la rentabilité provient essentiellement d'une hausse de la productivité au sein des laboratoires Eurofins, liée d'une part à la reprise des volumes d'activité, et d'autre part aux premières retombées positives des efforts de réorganisation réalisés par le Groupe au cours des 24 derniers mois ainsi que du vaste plan d'agrandissement et de modernisation de ses laboratoires sur cinq ans. A noter que les résultats du T2 2010 sont meilleurs que ceux de la même période de 2008 : l'EBITDA a progressé de 20% au T2 2010 par rapport au T2 2008 (20,4 M€), soit une augmentation de 1,4 point de marge.

Les coûts non récurrents/ de réorganisation ont atteint 2,4 M€ au deuxième trimestre 2010 (3,0 M€ au T2 2009), soit un total de 5,2 M€ sur le premier semestre (4,9 M€ au S1 2009). Ils comprennent essentiellement des frais de licenciement et des provisions pour les loyers résiduels des sites qui deviennent inoccupés conformément au plan de réorganisation. Le Groupe continuera d'investir dans le développement de ses start-ups qui réalisent de bonnes performances à la fois en termes de revenus et d'amélioration de leurs résultats, même s'il est toujours prévu que celles-ci devraient dégager une perte d'environ 10 M€ en 2010 (ce montant est distinct des coûts non récurrents/ de réorganisation et s'ajoute à ces derniers).

Au cours du deuxième trimestre 2010, Eurofins a sécurisé son financement à long terme grâce à l'émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables pour un montant d'environ 176 M€, émission effective le 29 juin. Cette nouvelle émission avait pour objet de refinancer les Obligations émises le 14 mars 2006 et plus généralement d'allonger la maturité moyenne de la dette du Groupe. Eurofins a saisi l'opportunité de conditions favorables sur un marché du

crédit stabilisé pour se refinancer avec un taux d'intérêt égal à l'indice Euribor 3 mois majoré de 1,75% l'an, dont la majeure partie a depuis fait l'objet d'une couverture à taux fixe sur l'indice variable de l'Euribor 3 mois. L'opération a été souscrite par un consortium bancaire et par le marché. Une partie des Obligations 2006 a été rachetée immédiatement pour un montant nominal de 70,3 M€. Le solde du produit net de l'émission sera utilisé pour rembourser le reste des Obligations 2006 (remboursement réduit désormais à seulement 16 M€ par an sur les trois prochaines années), le complément soit environ 56 M€ servira à financer le développement du réseau de laboratoires du Groupe. Compte tenu de la finalisation de l'opération fin juin, Eurofins n'a pas été en mesure d'optimiser immédiatement l'utilisation du produit de l'émission et se retrouve par conséquent avec un niveau de trésorerie sensiblement supérieur à ses besoins courants (155,1 M€). Le montant de la dette nette a atteint 198,0 M€ à fin juin 2010, en légère hausse par rapport à 183,7 M€ au 31 décembre 2009, comme le souligne la variation des flux de trésorerie (incluant le coupon des titres supersubordonnés à durée indéterminée d'un montant de 8,1 M€) sur la période. Les covenants du Groupe sont restés stables depuis trois trimestres consécutifs, avec une dette nette égale à 0,9x les fonds propres et 2,0x l'EBITDA normalisé des 12 derniers mois, soit une marge confortable par rapport aux niveaux maximum de dette nette autorisés, respectivement de 1,5x et 3,5x.

Les flux de trésorerie du Groupe continuent de bien progresser. Le flux de trésorerie dégagé par les opérations d'exploitation après impôts a augmenté de 90% au deuxième trimestre et de 63% au S1 2010. Le BFR (Besoin en Fonds de Roulement) a représenté seulement 5,7% du CA au 30 juin 2010, maintenant ainsi les progrès réalisés au T1 2010 et atteignant le plus bas niveau sur cette même période depuis cinq ans (7,2% au 30 juin 2009). Les investissements d'équipement d'un montant de 19,5 M€ sur les six premiers mois de l'année (21,8 M€ au S1 2009) ont représenté 6,1% du CA, un niveau encore élevé mais inférieur à celui de l'an passé (7,2% au S1 2009) et qui se rapproche des taux historiques d'Eurofins nécessaires pour maintenir les équipements de laboratoire à niveau et absorber la croissance organique de l'activité. Eurofins prévoit toujours un montant d'investissement d'environ 50 M€ pour l'année 2010 afin de finaliser son plan de modernisation quinquennal. En mai 2010, Eurofins a procédé également au paiement du coupon annuel des titres supersubordonnés à durée indéterminée (TSSDI) d'un montant de 8,081 M€. Au total, le flux de trésorerie disponible**** a progressé de 50% de -24,0 M€ au S1 2009 à -12,1 M€ au S1 2010 et pourrait croître fortement au second semestre si l'activité se développe comme prévu, compte tenu d'une part de l'amélioration attendue des résultats opérationnels, et d'autre part de la diminution des sorties de trésorerie significatives au S2 2010 après le paiement en mai du coupon annuel du TSSDI et la baisse attendue des décaissements liés aux coûts non récurrents/ de réorganisation, incluant le paiement de ceux déjà provisionnés en 2009 (9,8 M€ au S1 2010, 5,8 M€ au S1 2009).

En résumé, les six premiers mois de l'année ont confirmé que le Groupe est en bonne voie dans la finalisation en 2010 de ses efforts de réorganisation interne et de son plan d'investissement et que les actionnaires devraient bénéficier à long terme des investissements engagés par Eurofins au cours des cinq dernières années. D'un point de vue financier, le taux d'intérêt favorable de la dette à long terme du Groupe et du coupon fiscalement déductible du TSSDI émis par Eurofins en 2007 (8,081% avant impôts) conjugués à la baisse attendue des dépenses d'équipement en 2011 suite à l'achèvement de son plan quinquennal devraient contribuer à accroître significativement le ratio de flux de trésorerie disponible sur fonds propres. Dans le même temps, si les marchés sur lesquels opère Eurofins poursuivent leur tendance positive actuelle, le Groupe pourrait bénéficier de ses progrès opérationnels plus rapidement que prévu. La Direction d'Eurofins est

confiante dans le fait que les efforts consacrés par le Groupe depuis cinq ans devraient commencer à produire leur plein effet en 2011 et plus encore lorsque ses start-ups commenceront à contribuer significativement aux résultats du Groupe.

Je souhaiterais remercier l'ensemble de nos clients, employés, et actionnaires qui contribuent à notre succès.

Gilles Martin
Président Directeur Général



* EBITDA : résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, charges non décaissables liées aux options de souscription d'actions (O.S.), dépréciation des goodwill et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

** Résultat brut d'exploitation : EBIT avant charges non décaissables liées aux O.S., dépréciation des goodwill et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

*** normalisé : présentation avant coûts non récurrents/ de réorganisation mais incluant les pertes des start-ups.

**** Flux de trésorerie disponible : flux de trésorerie dégagé par les opérations d'exploitation après impôts diminué des flux de trésorerie dégagé par les opérations d'investissement (hors acquisitions), des intérêts versés et du coupon versé aux détenteurs de l'instrument hybride.

Revenus d'exploitation

Le Groupe a enregistré un fort rebond de son chiffre d'affaires publié au T2 2010, en progression de 8% à 169,4 M€ pour 156,8 M€ au T2 2009. Compte tenu d'une croissance nulle des ventes au premier trimestre 2010 par rapport au T1 2009, notamment du fait de conditions climatiques pénalisantes pour les services d'analyses environnementales, le chiffre d'affaires du premier semestre 2010 a crû de 4% à 318,6 M€ pour 305,0 M€ au S1 2009.

Cette augmentation s'explique par les bonnes performances des activités d'analyses alimentaires et environnementales ainsi que par celles de plusieurs segments du pôle d'analyses pharmaceutiques. Sur le plan géographique, la France et l'Allemagne ont enregistré une solide croissance. Aux Etats-Unis, les activités d'analyses alimentaires et les services génomiques ont réalisé de bonnes performances, bien que ceci ait été neutralisé par l'arrêt d'activités spécifiques telles que l'analyse de certains OGM aux Etats-Unis, et les analyses environnementales du site d'Oosterhout aux Pays-Bas désormais fermé.

A noter par ailleurs un léger effet de change positif (d'environ 2%) sur les ventes publiées au premier semestre 2010 en Suède, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. La croissance organique du Groupe s'est élevée à plus de 5% au deuxième trimestre 2010 et à plus de 3% au premier semestre 2010.

Les ventes semestrielles et trimestrielles de 2010 et 2009 sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

€ million	S1 2010	%	S1 2009	%	T2 2010	T2 2009	T1 2010	T1 2009
Benelux	36,5	11,4	39,7	13,0	19,0	20,0	17,5	19,6
Îles Britanniques	20,5	6,4	18,0	5,9	11,0	9,7	9,5	8,4
France	62,9	19,7	58,7	19,2	33,0	29,8	29,9	28,9
Allemagne	72,2	22,7	67,2	22,0	38,1	35,3	34,1	31,9
Amérique du Nord	32,8	10,3	33,5	11,0	17,4	16,5	15,4	16,9
Scandinavie	63,6	19,9	61,7	20,2	34,4	31,4	29,1	30,3
Autres Pays	30,1	9,5	26,2	8,6	16,5	14,0	13,6	12,2
Total	318,6	100,0	305,0	100,0	169,4	156,8	149,1	148,2

Résultats

Les progrès de rentabilité réalisés par Eurofins au second trimestre 2010, que l'on retrouve dans les résultats du premier semestre, ont été satisfaisants. Ils sont liés en partie au rebond des ventes au T2 2010 mais également aux premières retombées positives du vaste plan d'investissement sur cinq ans (2006-2010) et des efforts de réorganisation réalisés par le Groupe au cours des vingt-quatre derniers mois.

Au T2 2010, le Résultat brut d'exploitation* a augmenté de 114% à 13,8 M€ pour 6,5 M€ au T2 2009. Hors coûts non récurrents/ de réorganisation d'un montant de 2,4 M€ (3 M€ au T2 2009), celui-ci a atteint 16,2 M€ (9,4 M€ au T2 2009), soit une marge brute d'exploitation normalisée** de 9,6%, en hausse par rapport à 6% au T2 2009. L'EBITDA*** s'est élevé à 24,5 M€ au T2 2010, en progression de 51% par rapport au T2 2009 (16,2 M€). Sur la même période, l'EBITDA normalisé a atteint 26,8 M€ pour une marge brute de 15,8% (19,2 M€ et 12,2% respectivement au T2 2009).

Les résultats publiés au T2 2010 sont encore meilleurs que sur la même période de 2008, c'est-à-dire avant l'éclatement de la crise économique et financière. En effet, sur cette période, la marge d'EBITDA a progressé de 1,4 point et la marge brute d'exploitation de 0,5 point.

Au S1 2010, le Résultat brut d'exploitation a progressé de 83% à 14,6 M€ (8 M€ au S1 2009). Sur la même période, l'EBITDA s'est élevé à 34,9 M€, en hausse de 30% (26,9 M€ au S1 2009). Les coûts non récurrents/ de réorganisation ont atteint 5,2 M€ au premier semestre 2010 (4,9 M€ au S1 2009) et sont conformes aux attentes du Groupe. De même, les résultats du S1 2010 ont dépassé les données comparables du S1 2008.

En regardant plus en détail la structure de coûts, on note une diminution du poste achats et charges externes en pourcentage du CA à 38,2% au S1 2010 (39,9% au S1 2009) et une réduction des frais de personnel par rapport au trimestre précédent (48,9% du CA au T2 2010, 53,4% du CA au T1 2010). La Direction estime que le ratio frais de personnel sur chiffre d'affaires devrait encore s'améliorer sur le reste de l'année.

Le Groupe est satisfait également du fait qu'il ne soit plus nécessaire désormais de distinguer les résultats de ses laboratoires en deux périmètres suite au transfert à fin 2009 de la quasi-totalité des laboratoires dans le périmètre mis aux normes (environ 95% du CA 2009). Dorénavant, les investisseurs pourront apprécier les performances du Groupe directement à partir des résultats d'ensemble. Eurofins continue d'investir dans ses « start-ups » et la Direction se réjouit d'une part de la croissance saine de ses activités qui compense l'arrêt de certaines analyses, et d'autre part du progrès de ses résultats conforme à ses attentes. A noter que ces « start-ups » devraient dégager une perte annuelle d'environ 10 M€ en 2010, comme indiqué précédemment.

* Résultat brut d'exploitation : EBIT avant charges non décaissables liées aux O.S., dépréciation des goodwill et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

** normalisé : présentation avant coûts non récurrents/ de réorganisation mais incluant les pertes des start-ups.

*** EBITDA : résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, charges non décaissables liées aux options de souscription d'actions (O.S.), dépréciation des goodwill et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

OBSAAR

Fin juin 2010, Eurofins a réalisé avec succès l'émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables pour un montant d'environ 176 M€ destinée en priorité à refinancer les Obligations émises le 14 mars 2006 et permettant d'allonger la maturité moyenne de la dette du Groupe. L'opération a été souscrite par un consortium bancaire et par le marché. Une partie des Obligations 2006 a été rachetée immédiatement pour un montant nominal de 70,3 M€. Le reste des Obligations 2006 sera remboursé sur les trois prochaines années par tranche égale d'environ 16 M€ en mars 2011, en mars 2012 et en mars 2013. Le solde du produit net de l'émission servira à financer le développement du réseau de laboratoires du Groupe.

Eurofins a choisi l'OBSAAR car il s'agit d'un instrument familier sur le marché français des valeurs moyennes et permet de remplacer les Obligations 2006, de même nature, en maintenant une répartition équilibrée de ses différentes sources de financement. Eurofins a saisi l'opportunité de conditions favorables sur un marché du crédit stabilisé pour se refinancer avec un taux d'intérêt égal à l'indice Euribor 3 mois majoré de 1,75% l'an. L'amortissement de l'emprunt en OBSAAR s'effectuera en trois tranches égales en juin 2015, juin 2016 et juin 2017. Les OBSAAR sont susceptibles d'entraîner une très faible dilution potentielle pour les actionnaires limitée au maximum à 1,04% du capital à la date de l'émission. Par ailleurs, la majeure partie de l'emprunt en OBSAAR a depuis fait l'objet d'une couverture à taux fixe sur l'indice variable Euribor 3 mois.

Pour de plus amples détails, nous vous invitons à consulter les communiqués de presse d'Eurofins publiés le 31 mai 2010 et le 25 juin 2010.

Bilan

Au 30 juin 2010, le total bilan s'est élevé à 783,7 M€ contre 659,3 M€ au 31 décembre 2009, augmentation qui reflète principalement l'opération de financement sous forme d'une émission d'OBSAAR conclue à la fin du deuxième trimestre 2010, dont on retrouve le flux dans le

montant des disponibilités à hauteur de 155,1 M€ au 30 juin 2010 (54,4 M€ au 31/12/2009). La dette nette s'est élevée à 198,0 M€ au 30 juin 2010 (183,7 M€ au 31/12/2009). Les ratios de dette nette sur les fonds propres et de dette nette sur l'EBITDA normalisé (avant coûts non récurrents/ de réorganisation) des 12 derniers mois ont atteint respectivement 0,9x et 2,0x, demeurant inchangés sur les trois derniers trimestres (0,9x et 2,0x au 31/12/2009). Pour rappel, les niveaux maximum de dette nette sont fixés à 1,5x les fonds propres et 3,5x l'EBITDA normalisé, le Groupe reste donc dans une situation financière confortable au regard de ces limites maximales autorisées.

Outre l'impact de l'OBSAAR à l'actif et au passif, les autres postes du bilan restent bien équilibrés. Comme au T1 2010, la gestion du BFR (Besoin en Fonds de Roulement) s'est nettement améliorée par rapport aux années précédentes à 5,7% du CA au premier semestre 2010 pour 7,2% du CA au S1 2009 (niveau le plus bas depuis les cinq dernières années). Ce niveau de BFR est légèrement supérieur à celui du T1 2010 (4,8%) mais rappelle néanmoins que le BFR intègre toujours une part d'effets saisonniers.

Cash Flow et Liquidités

L'amélioration des flux de trésorerie du Groupe se poursuit. Le flux de trésorerie dégagé par les opérations d'exploitation après impôts a augmenté de 63% au premier semestre (19,2 M€ au S1 2010 pour 11,8 M€ au S1 2009), en dépit d'un montant décaissé plus élevé de coûts non récurrents/ de réorganisation de 9,8 M€ (5,8 M€ au S1 2009). Ces coûts non récurrents sont composés essentiellement de charges provisionnées en 2009 et décaissées en 2010, comme le paiement des loyers résiduels sur des baux en cours.

Avec un niveau d'investissements d'équipement de 19,5 M€ au S1 2010 (21,8 M€ au S1 2009), Eurofins reste en ligne avec son objectif annuel d'environ 50 M€. Ceci représente un taux d'investissement de 6,1%, qui reste élevé mais toutefois inférieur à celui de l'an dernier (7,2% au S1 2009) et qui se rapproche des taux historiques d'Eurofins, nécessaires pour maintenir les équipements de laboratoire à niveau et absorber la croissance organique de l'activité. La majeure partie des dépenses d'acquisitions d'un montant de 2,1 M€ au S1 2010 correspond à des paiements différés relatifs à des acquisitions antérieures (17,9 M€ au S1 2009).

En mai 2010, comme chaque année, Eurofins a procédé au paiement du coupon annuel sur les titres supersubordonnés à durée indéterminée (coupon classé comme des dividendes distribués) d'un montant de 8,081 M€ au S1 2010 et au S1 2009. Le montant des intérêts payés a baissé de 45% au cours des six derniers mois (4,6 M€ au S1 2010 pour 8,3 M€ au S1 2009) suite au remboursement d'une partie importante de ses lignes de crédit tirées. L'opération d'émission d'OBSAAR a été clôturée le 29 juin 2010, il n'y a donc pas d'impact sur les charges d'intérêts au S1 2010, et Eurofins a depuis optimisé les tirages de ses lignes de crédit bilatérales qui restent par ailleurs disponibles en fonction des besoins futurs.

Le Groupe a amélioré significativement son flux de trésorerie disponible* (de 50%), soit de -24,0 M€ au S1 2009 à -12,1 M€ au S1 2010. Avant coûts non récurrents/ de réorganisation (9,8 M€ au S1 2010 et 5,8 M€ au S1 2009) celui-ci progresse de 88% à -2,3 M€ au S1 2010 (-18,2 M€ au S1 2009). Etant donné que les flux de trésorerie sont toujours plus importants au second semestre, le flux de trésorerie disponible devrait donc encore s'améliorer au cours de cette deuxième partie de l'année 2010.

* Flux de trésorerie disponible : flux de trésorerie dégagé par les opérations d'exploitation après impôts diminué des flux de trésorerie dégagé par les opérations d'investissement (hors acquisitions),

des intérêts versés et du coupon versé aux détenteurs de l'instrument hybride.

Activités commerciales et Marketing

Grâce aux investissements réalisés ces cinq dernières années (2006-2010) dans la construction d'une infrastructure au meilleur niveau technologique sur le marché de la bioanalyse, Eurofins gagne un flux croissant de nouveaux clients. Ainsi par exemple, Eurofins est aujourd'hui le leader incontesté sur le marché français de l'analyse agro-alimentaire, incluant désormais la première place sur le segment des analyses microbiologiques de routine. Jusqu'en 2008, le Groupe était numéro un français de l'analyse alimentaire seulement sur les segments spécifiques de la chimie analytique et de la biologie moléculaire. Ce gain de part de marché est le fruit des efforts soutenus réalisés par les dirigeants d'Eurofins en France pour se positionner comme un prestataire global capable d'offrir des services d'analyses de haute qualité et démontre que la croissance est possible même sur des marchés dont la maturité est plus avancée. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe d'atteindre une position de leader sur l'ensemble des marchés où il opère, apportant ainsi des avantages solides et durables au réseau de laboratoires d'Eurofins et à ses clients.

La mission du Groupe est de contribuer à la santé de tous. A titre d'illustration, les laboratoires d'Eurofins à la Nouvelle-Orléans aux Etats-Unis ont coopéré avec les gouvernements de plusieurs états américains et les représentations commerciales de la filière des produits de la mer en vue de fournir des données et de réaliser des analyses d'hydrocarbures et d'autres contaminants chimiques sur les espèces sous-marines du Golfe du Mexique pour s'assurer que l'impact de la catastrophe pétrolière sur la chaîne alimentaire est minimisé.

Le laboratoire d'analyses environnementales d'Eurofins aux Pays-Bas a été certifié une nouvelle fois à l'issue d'une évaluation de son système d'assurance qualité par l'un des principaux majors de l'industrie pétrolière, conservant ainsi auprès de ce client son statut de prestataire de premier choix conféré pour la première fois en 2002. Dans le cadre de cette procédure, l'audit a porté notamment sur l'efficacité des systèmes d'assurance qualité d'Eurofins et leur constante amélioration afin de contrôler que les données produites restent pertinentes et correctes. Ce même laboratoire à Barneveld a également obtenu avec succès l'extension jusqu'en 2015 de son accréditation OVAM (société publique de gestion des déchets de la Région flamande) pour l'analyse des eaux et des sols, permettant ainsi de couvrir les besoins de ses clients en Belgique.

Le Groupe finalise la réorganisation de ses activités en Suède et dispose à présent davantage d'opportunités pour développer son offre de services localement. Le pôle Agrosociétés d'Eurofins a enrichi son portefeuille analytique au service de l'industrie des biocides et propose des analyses en laboratoire et des études d'efficacité en plein champ sur une grande variété de produits biocides, utilisés notamment dans les domaines de la santé humaine et animale, de la construction, de l'habitat et des jardins, des pelouses et des plantes d'ornement.

A Kristiansand, le nouveau Centre de Compétences d'Eurofins pour l'analyse des sols offrira dans les délais impartis les méthodes d'analyses locales et européennes utilisées en Suède. Toutes ces méthodes sont détaillées et répertoriées dans le catalogue informatique d'Eurofins (ComLIMS) et sont prêtes à la commercialisation. Une nouvelle commande a déjà été passée prévoyant l'analyse potentielle de 12.000 échantillons supplémentaires par an.

L'unité d'analyses environnementales en Italie a conclu des négociations avec des consultants en industrie pétrochimique, susceptibles de générer une forte croissance sur

ce segment spécifique dans les mois à venir. Le laboratoire d'analyses pharmaceutiques d'Eurofins en Italie a obtenu l'extension de son accréditation GLP. Toujours dans le pôle pharmacie, aux Etats-Unis le laboratoire connu précédemment sous le nom d'Eurofins AvTech Laboratories a été renommé Eurofins Pharma Services du fait que ses services sont désormais intégrés à l'offre globale du Groupe. Ce laboratoire a également enrichi son offre de services en proposant désormais des analyses de matières premières et des analyses microbiologiques.

Le site d'Eurofins à Hambourg qui abrite plusieurs laboratoires fleurons du Groupe dans l'analyse alimentaire, a reçu récemment une distinction de la ville et de la Chambre de Commerce de Hambourg pour sa politique d'entreprise et son cadre de travail jugés favorables à la famille. Ce prix récompense la culture d'entreprise et l'initiative autant que les activités concrètes et les dispositifs d'aide mis en place, et constitue un levier puissant pour attirer de nouveaux talents.

Acquisitions stratégiques et expansion géographique

Le Groupe continue de limiter ses acquisitions pour concentrer ses efforts sur les développements internes et élever l'ensemble de ses laboratoires au niveau des meilleurs standards d'Eurofins. Toutefois, la consolidation du secteur se poursuit dans le secteur de la bioanalyse et Eurofins continue d'examiner les opportunités sur le marché à la recherche de cibles en adéquation avec ses critères stricts de sélection. Peu après la fin du premier semestre 2010, Eurofins a conclu une petite opération d'échange d'actifs afin de consolider son offre analytique alimentaire en France.

L'externalisation des services d'analyses reste un moteur de croissance à long terme. A titre d'exemple, le Groupe a signé deux accords d'externalisation au deuxième trimestre 2010, le premier avec la brasserie danoise Harboes qui permet à Eurofins d'accéder à de nouveaux débouchés potentiels dans le domaine de l'analyse et du contrôle qualité de la bière et des boissons non alcoolisées. Le deuxième contrat concerne la reprise des activités d'analyses de la société Royal Greenland au Danemark, en Allemagne et en Pologne.

Infrastructure et Centres de Compétence

Le programme d'investissement sur cinq ans s'achevant cette année, plusieurs laboratoires à travers le Groupe finalisent actuellement le transfert de leurs activités et ouvrent de nouveaux laboratoires ou agrandissent leur site existant. Comme annoncé en mai dernier, Eurofins Medinet, le réseau de laboratoires centraux du Groupe spécialisé dans les études cliniques, a transféré son laboratoire central chinois à Shanghai sur un site agrandi et entièrement dédié. L'espace accru et la proximité d'un meilleur réseau logistique permettent de répondre plus efficacement à une demande de tests en croissance rapide dans le pays.

L'unité de pharmacologie clinique d'Eurofins au Centre hospitalier Lyon Sud en France intègre désormais une capacité de 32 lits, en complément de celle de Grenoble. Avec une capacité totale de plus de 100 lits, Eurofins figure parmi les premières unités de pharmacologie clinique en Europe. Cette unité est particulièrement adaptée aux phases précoces de développement clinique, à savoir la première administration à l'homme, la linéarité et dose répétée. Son emplacement au sein du Centre hospitalier facilite le recrutement des patients et permet d'accéder à une large plateforme technique et d'imagerie médicale.

Aux Etats-Unis, Eurofins a regroupé son laboratoire d'analyses alimentaires et son centre national de services administratifs dans un nouveau site ultramoderne de 5600 m² basé à Des Moines dans l'Iowa. Cet agrandissement

visé d'une part à répondre à la demande croissante des analyses alimentaires aux Etats-Unis et d'autre part à améliorer la productivité de ce laboratoire. Ce centre d'analyses nutritionnelles ultramoderne permettra à Eurofins d'améliorer encore davantage la qualité de ses services. Il offre au pôle d'analyses alimentaires de nouvelles capacités analytiques permettant de gérer des projets spécifiques pour ses clients issus des industries agroalimentaire et semencière, plus particulièrement les analyses GLP pour lesquelles Eurofins a obtenu l'accréditation ISO 17025.

Les activités d'Eurofins aux Etats-Unis ont entrepris un projet de développement intéressant dans le cadre de l'élargissement de l'offre d'analyses microbiologiques des aliments. Eurofins a lancé en partenariat avec l'Université de Floride à Jacksonville la construction d'un nouveau laboratoire situé sur le campus. L'Université joindra ses efforts marketing à ceux du Groupe afin d'inciter les entreprises locales à adresser leurs échantillons à Eurofins pour être analysés ; en contrepartie, Eurofins s'engage à intégrer des étudiants dans le cadre d'un programme de formation, réalisant par la même occasion un de ses propres objectifs de recrutement.

En Suède, le projet visant à regrouper l'ensemble des activités d'analyses microbiologiques sur un seul site opérationnel à Jönköping est en bonne voie. Le bâtiment existant est en cours d'extension et le personnel est relocalisé depuis Lidköping. L'équipe de réingénierie d'Eurofins est étroitement impliquée dans l'aménagement du laboratoire, l'automatisation et l'optimisation des processus. Parallèlement, le laboratoire de Lidköping deviendra un Centre de Compétences pour l'analyse des denrées alimentaires pour animaux, en utilisant l'espace libéré par le département de microbiologie pour optimiser certaines lignes de production d'analyses et réduire ainsi les coûts opérationnels du site.

Le pôle Agrosociétés d'Eurofins possède une nouvelle unité d'analyses en plein champ situé à Saint-Nicolas de la Grave en France. Cette unité dédiée aux vignes permet d'accéder à plus de quarante variétés réparties sur un vignoble d'un hectare dans le sud-ouest de la France, offrant ainsi de nombreuses opportunités d'analyses d'efficacité, de screening et d'analyses GLP.

Un projet intéressant de recherche et développement a été lancé en Slovaquie en association avec l'Agence nationale de Recherche et de Développement et l'Académie des Sciences. Dans le cadre de ce projet financé par l'Union Européenne, Eurofins participera à plusieurs travaux de recherche visant à déterminer l'influence des produits naturels tels que les aromates dans la production alimentaire et leur usage dans l'industrie agroalimentaire. Ce contrat porte sur une durée de trois ans.

Autres informations

L'Assemblée Générale Annuelle d'Eurofins s'est déroulée le 14 mai 2010 au siège social à Nantes. Les actionnaires ont approuvé le versement d'un dividende de 0,10 € au titre de l'exercice 2009, lequel a été mis en paiement le 13 juillet 2010. L'assemblée a également approuvé l'émission de nouveaux titres de créance sous la forme d'OBSAAR, comme décrit plus haut.

Dans la poursuite des efforts visant à améliorer les pratiques de gouvernance d'entreprise, M. Stuart Anderson a été nommé au Conseil d'administration en tant qu'administrateur indépendant non exécutif. M. Anderson a travaillé de nombreuses années dans le secteur de l'agroalimentaire, il a dirigé notamment la société Geest Europe et a présidé récemment plusieurs sociétés de services agroalimentaires de taille plus réduite au Royaume-Uni ainsi qu'un fonds d'investissement dans le secteur de l'agroalimentaire en Europe. En tant qu'administrateur indépendant, il n'avait précédemment aucun lien avec la

société et ses dirigeants. Il est prévu que M. Anderson assume un rôle croissant en lien avec son statut, par exemple en s'appuyant sur son expérience passée pour présider le Comité d'audit.

Le Conseil d'administration d'Eurofins a décidé également de se retirer de sa seconde place de cotation à la bourse de Francfort, du fait des très faibles volumes et valeur d'échange quotidiens durant ces dernières années (moins de 1% du volume total des titres ont été échangés sur le marché de Francfort au cours des 18 derniers mois). De ce fait, les coûts liés au maintien de cette seconde place de cotation ne sont plus justifiés. Le Comité de la Deutsche Börse (la Bourse allemande) a approuvé la procédure de retrait et le dernier jour de transaction interviendra le 10 septembre 2010, date à partir de laquelle les actions Eurofins seront cotées uniquement sur le marché de NYSE Euronext Paris, la première place de cotation du Groupe.

Perspectives

Les tendances positives observées sur le marché de la bioanalyse au cours du deuxième trimestre 2010 se sont confirmées à la fin de cette période. Historiquement, l'activité d'analyse a toujours été plus forte au second semestre, aussi la Direction d'Eurofins est-elle raisonnablement optimiste sur le fait de pouvoir bénéficier de ses progrès opérationnels plus rapidement qu'anticipé. Les efforts importants déployés par le Groupe depuis cinq ans devraient commencer à produire leur plein effet en 2011 et plus encore lorsque ses start-ups commenceront à contribuer significativement aux résultats du Groupe, au lieu de peser sur les performances globales comme c'est encore le cas actuellement.

Facteurs de risque

Voir ci-après la description des facteurs de risque jointe à l'attestation du responsable du rapport financier semestriel.

Effectif

L'effectif moyen du Groupe Eurofins au premier semestre 2010 était de 7.076 personnes équivalent temps plein (ETP) par rapport à 6.984 personnes au S1 2009. A fin juin 2010, l'effectif instantané du Groupe était de 8.074 collaborateurs (8.059 à fin juin 2009).

ETP	30.06.2010	30.06.2009
Benelux	703	771
France	1 343	1 350
Allemagne	1 849	1 668
Amérique du Nord	619	623
Scandinavie	1 130	1 257
Iles Britanniques	434	483
Autres	998	833
Total	7 076	6 984

NB : les données correspondent à une moyenne pondérée des effectifs « Equivalent Temps Plein » sur la période, prenant en compte la date de première consolidation des acquisitions.

Les frais de personnel charges sociales incluses se sont élevés à 162,4 M€ sur la période (156,0 M€ au S1 2009), soit 51% du chiffre d'affaires au S1 2010 (51% au S1 2009).

Structure du Capital

M. Gilles Martin et sa famille possèdent directement ou via leurs participations dans Analytical Bioventures SCA, environ 46% des actions Eurofins Scientific S.E. et 53% des droits de vote, le reste constituant la part du flottant (54% du capital).

Participations et options de souscription détenues par les membres du conseil d'administration

La situation au 30 juin 2010 est la suivante :

	Actions	Options de souscription
Gilles Martin	1	0
Valérie Hanote	1	0
Wicher R. Wichers	25 001	8 500
Yves-Loïc Martin	14 546	0
Stuart Anderson	355	0

NB : Analytical Bioventures SCA, qui est contrôlée par Messieurs Gilles Martin et Yves-Loïc Martin, détient 6.559.570 actions.

Compte de Résultat Consolidé

1er janvier 2010 au 30 juin 2010

en milliers d' €	T2/ 2010	T2/ 2009	S1/ 2010	S1/ 2009
<u>Chiffre d'affaires</u>	169.448	156.771	318.555	305.013
Achats et charges externes	-62.732	-62.141	-121.702	-121.589
Frais de personnel	-82.822	-77.583	-162.444	-155.482
Autres produits et charges d'exploitation	559	-827	499	-1.036
EBITDA ¹	24.453	16.220	34.908	26.906
Dotations aux amortissements	-10.640	-9.757	-20.265	-18.893
Résultat brut d'exploitation ²	13.813	6.463	14.643	8.013
Charges non décaissables liées aux options de souscription (O.S.)	-539	-551	-1.078	-1.098
Dépréciation des Goodwills et Amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions	-268	-971	-537	-1.328
Résultat opérationnel courant	13.006	4.941	13.029	5.587
Produits financiers	118	485	452	1.124
Charges financières	-3.287	-3.608	-5.859	-7.949
Résultat financier	-3.169	-3.123	-5.407	-6.825
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	41	35	103	62
Résultat avant impôts sur les bénéfices	9.878	1.853	7.725	-1.176
Charge d'impôt sur le résultat	-2.845	-1.706	-3.238	-1.706
Résultat net de l'exercice	7.033	147	4.487	-2.882
Revenant :				
Aux fonds propres	6.300	-549	3.317	-3.417
Aux intérêts minoritaires	733	696	1.170	535
Résultat net part du Groupe par action en € - Total	0,44	-0,04	0,23	-0,24
Résultat net part du Groupe par action en € - attribuable aux détenteurs de l'instrument hybride	0,14	0,14	0,28	0,29
Résultat net part du Groupe par action en € - attribuable aux détenteurs du capital social	0,30	-0,18	-0,05	-0,53
Résultat net part du Groupe par action (dilué) en € - Total	0,41	-0,04	0,22	-0,22
Résultat net part du Groupe par action (dilué) en € - attribuable aux détenteurs de l'instrument hybride	0,13	0,13	0,26	0,26
Résultat net part du Groupe par action (dilué) en € - attribuable aux détenteurs du capital social	0,28	-0,17	-0,05	-0,49
Nombre moyen d'actions ordinaires (milliers)	14.206	14.170	14.206	14.170
Nombre dilué moyen d'actions ordinaires (milliers)	15.388	15.345	15.388	15.345

¹ EBITDA : résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, charges non décaissables liées aux options de souscriptions, dépréciation des goodwills et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

² Résultat brut d'exploitation = résultat d'exploitation avant charges non décaissables liées aux options de souscription, dépréciation des goodwills et amortissement d'actifs incorporels liés aux acquisitions.

Autres éléments du résultat global

1er janvier 2010 au 30 juin 2010

En milliers d' €	S1/ 2010	S1/ 2009
<u>Résultat net de l'exercice</u>	4.487	-2.882
Ecart de conversion	14.128	2.209
Instruments financiers	-150	-1.627
Autres éléments du résultat global de la période après im- pôts	13.978	582
Résultat global total de la période	18.465	-2.300
Revenant :		
Aux fonds propres	17.234	-2.489
Aux intérêts minoritaires	1.231	189

Bilan Consolidé

30 juin 2010

En milliers d' €	30.06.2010	31.12.2009
Immobilisations corporelles	138.703	135.002
Goodwills	247.390	239.313
Immobilisations incorporelles	29.075	29.943
Participations dans des entreprises associées	2.321	2.260
Actifs financiers, créances clients et autres créances	5.940	5.487
Impôts différés	19.693	15.643
Instruments financiers dérivés	0	0
Total actif non courant	443.122	427.648
Stocks	8.086	7.769
Créances clients et comptes rattachés	147.912	145.298
Autres créances	23.781	20.826
Etat - impôts sur les bénéfices à recevoir	5.733	3.398
Trésorerie et équivalents de trésorerie	155.099	54.360
Total actif courant	340.611	231.651
Total actif	783.733	659.299
Capital social	1.421	1.421
Autres réserves	66.995	52.882
Instrument Hybride	100.000	100.000
Résultats non distribués	41.117	42.321
Total capitaux propres – part du Groupe	209.533	196.624
Intérêts minoritaires	6.608	6.410
Total capitaux propres	216.141	203.034
Emprunts et dettes financières	83.591	97.283
Emprunts obligataires (OBSAAR)	205.471	118.057
Instruments financiers dérivés	4.605	4.455
Impôts différés	10.258	7.127
Dettes sur immobilisations	19.896	20.603
Provisions pour engagement de retraite	12.894	12.411
Provisions pour autres passifs	13.819	18.495
Total passif non courant	350.534	278.431
Emprunts et dettes financières	47.867	22.735
Emprunts obligataires (OBSAAR)	16.145	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49.293	50.558
Avances clients et produits constatés d'avance	17.194	16.671
Etat - impôts sur les bénéfices à payer	8.532	7.597
Dettes sur immobilisations	355	1.359
Autres dettes d'exploitation	77.672	78.914
Total passif courant	217.058	177.834
Total passif et capitaux propres	783.733	659.299

Tableau consolidé des flux de trésorerie

1er janvier 2010 au 30 juin 2010

En milliers d' €	S1/ 2010	S1/ 2009
Flux de trésorerie dégagés par les opérations d'exploitation		
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	7.725	-1.176
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	20.801	20.220
Dotations nettes de reprises de provisions	-5.468	-495
Plus/ moins values de cessions des filiales	91	-221
Plus/ moins values de cessions ou mises au rebut d'immobilisations	-297	0
Charges non décaissables des options de souscription	1.023	1.043
Résultat financier	5.186	6.513
Résultats des sociétés mises en équivalence	-103	27
Instruments financiers – Compte de résultat	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement	-4.583	-10.266
Trésorerie brute générée par les opérations d'exploitation	24.375	15.645
Impôts sur les bénéfices payés	-5.138	-3.826
Flux de trésorerie dégagés par les opérations d'exploitation. après impôts	19.237	11.819
Flux de trésorerie dégagés par les opérations d'investissement		
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise	-2.099	-17.945
Cession de filiales nette de la trésorerie cédée	20	0
Acquisition d'immobilisations corporelles	-16.768	-18.922
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	-2.736	-2.889
Cessions d'immobilisations corporelles	308	910
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations financières	125	88
Intérêts reçus	414	1.302
Flux de trésorerie dégagés par les opérations d'investissement	-20.736	-37.456
Flux de trésorerie dégagés par les opérations de financement		
Augmentation de capital	67	188
Nouveaux emprunts	1.369	3.084
Remboursement d'emprunts	-17.388	-34.085
Emission OBSAR	-70.246	-1.179
Remboursement OBSAR	173.915	0
Instrument Hybride	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-688	-1.759
Intérêts versés sur Hybride	-8.081	-8.081
Intérêts versés	-4.580	-8.270
Flux de trésorerie dégagés par les opérations de financement	74.368	-50.102
Effet de change sur la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires à l'ouverture	1.166	516
Variation de trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires sur l'exercice	74.036	-75.223
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	52.254	127.854
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	126.290	52.631

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

30 juin 2010

En milliers d' €	Capitaux propres – part du groupe				Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
	Capital social	Autres Réserves	Obligation Perpétuelle	Réserves consolidées		
Au 1^{er} janvier 2009	1.416	49.086	100.000	62.084	6.532	219.118
Ecarts de conversion	0	2.170	0	44	-5	2.209
Instruments financiers	0	0	0	-1.627	0	-1.627
Transfert aux intérêts minoritaires	0	0		341	-341	0
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	2.170	0	-1.242	-346	582
Résultat net	0	0	0	-3.417	535	-2.882
Total des produits comptabilisés en 2009	0	2.170	0	-4.659	189	-2.300
Augmentation de capital	1	185	0	0	0	186
Impôts différés sur investissements nets	0	0	0	103	0	103
Charges non décaissables des options de souscription	0	0	0	1.043	0	1.043
Distribution différée sur Instrument Hybride	0	0	0	-4.041	0	-4.041
Dividendes versés	0	0	0	-1.416	-1.759	-3.175
Impact intérêts minoritaires lié à un changement de périmètre	0	0	0	0	1.494	1.494
Au 30 juin 2009	1.417	51.440	100.000	53.114	6.456	212.429
Au 1^{er} janvier 2010	1.421	52.882	100.000	42.321	6.410	203.034
Ecarts de conversion	0	14.045	0	34	49	14.128
Instruments financiers	0	0	0	-150	0	-150
Transfert aux intérêts minoritaires	0	0	0	-12	12	0
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	14.045	0	-128	61	13.978
Résultat net	0	0	0	3.317	1.170	4.487
Total des produits comptabilisés en 2010	0	14.045	0	3.189	1.231	18.465
Augmentation de capital	0	67	0	0	0	68
Emission de BSAAR	0	0	0	316	0	316
Impôts différés sur investissements nets	0	0	0	0	0	0
Charges non décaissables des options de souscription	0	0	0	1.023	0	1.023
Distribution différée sur Instrument Hybride	0	0	0	-4.041	0	-4.041
Dividendes versés	0	0	0	-1.421	-735	-2.156
Impact intérêts minoritaires lié à un changement de périmètre	0	0	0	-270	-298	-568
Au 30 juin 2010	1.421	66.995	100.000	41.117	6.608	216.141

Annexe sur les comptes intermédiaires

Remarque préliminaire

Les notes annexes ont été établies sous forme résumée.

1. Règles et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2010 du Groupe Eurofins ont été préparés conformément à la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2009.

Les impôts courants dans les comptes intermédiaires sont comptabilisés sur la base du taux d'impôt qui serait applicable sur les résultats annuels attendus.

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations d'application obligatoire au 01/01/10 figurent ci-dessous. Le groupe n'a procédé à aucune application anticipée de ces normes, amendements et interprétations au cours des exercices précédents:

- IFRS 2 (amendement) 'Transactions intragroupe et transactions faisant intervenir des actions propres'
- IFRS 3 (révisée), 'Regroupement d'entreprises'. 'La norme IFRS 3 révisée préconise d'utiliser la méthode de l'acquisition pour les regroupements d'entreprises avec des changements significatifs par rapport à l'ancienne norme en vigueur. Tous les ajustements de prix pour acquérir une entreprise sont dorénavant enregistrés dans le prix à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont ensuite comptabilisés, après le délai de 12 mois, en compte de résultat. Prendre le contrôle d'une filiale par étapes dégage un résultat d'acquisition sur le pourcentage déjà détenu et perdre le contrôle en conservant un pourcentage dégagera un résultat de cession sur le pourcentage conservé. Ces éléments généreront un risque de volatilité plus important du résultat du Groupe. Un choix est possible, acquisition par acquisition, de comptabiliser un goodwill partiel ou complet. Tous les coûts d'acquisition devront être comptabilisés en charges. Le Groupe applique la norme révisée IFRS 3 prospectivement pour tous les regroupements d'entreprises effectués à partir du 1er janvier 2010.
- IFRS 5 (amendement) 'Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées'
- IFRS 7 (amendement) 'Instruments financiers : informations à fournir'
- IFRS 8 (amendement) 'Secteurs opérationnels'
- IAS 1R (amendement), 'Présentation des états financiers'
- IAS 7 (amendement), 'Tableau des flux de trésorerie'
- IAS 10 (amendement), 'Evénements postérieurs à la clôture'
- IAS 12 (amendement), 'Impôt sur le résultat'
- IAS 16 (amendement), 'Immobilisations corporelles'
- IAS 17 (amendement), 'Contrats de location'
- IAS 21 (amendement), 'Effets des variations des cours des monnaies étrangères'
- IAS 27 (révisée), 'Etats financiers consolidés et individuels'
- IAS 28 (amendement), 'Participations dans des entreprises associées'
- IAS 31 (amendement), 'Participation dans des coentreprises' (entrant en vigueur à partir du 1er juillet 2009)
- IAS 32 (amendement), 'Instruments financiers : présentation'
- IAS 39 (amendement), 'Instrument financiers : Comptabilisation et évaluation'
- IAS 34 (amendement), 'Information financière intermédiaire'
- IAS 33 (amendement), 'Résultat par action'
- IAS 36 (amendement), 'Dépréciation d'actifs'
- IAS 37 (amendement), 'Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels'
- IAS 38 (amendement), 'Immobilisations incorporelles'
- IAS 39 (amendement), 'Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation'
- IFRIC 9, 'Réévaluation des dérivés incorporés'
- IFRIC 16, 'Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger'
- IFRIC 17, 'Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires (Dividendes en nature)'
- IFRIC 18, 'Transferts d'actifs par les clients'.

Les interprétations suivantes aux normes existantes non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été appliquées par anticipation par le Groupe sont sans impact significatif sur les résultats du Groupe :

- IFRIC 14 (amendement), 'Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum'
- IFRIC 19, 'Extinction de dettes financières par émission d'actions'

Les informations additionnelles requises seront présentées pour la première fois dans les états financiers annuels 2010 car elles n'ont pas d'impact sur la compréhension des comptes intermédiaires.

2. Information sectorielle

Répartition géographique

Bien que le groupe soit géré sur une base mondiale, il est possible de distinguer 8 zones géographiques : Benelux, France, Allemagne, Amérique du Nord, Scandinavie, les Iles Britanniques (Royaume-Uni et République d'Irlande), Autres pays européens et Autres pays (reste du monde).

Chiffre d'affaires (en milliers d'€)	S1/ 2010	S1/ 2009
Benelux	36.454	39.679
France	62.914	58.703
Allemagne	72.219	67.190
Amérique du Nord	32.808	33.471
Scandinavie	63.545	61.704
Iles Britanniques	20.478	18.039
Autres Pays Européens	22.020	21.018
Autres pays	8.117	5.209
Total	318.555	305.013

Les données concernant les ventes sont fondées sur le lieu de production. Pour des raisons de confidentialité, le résultat d'exploitation par zone géographique n'est pas fourni.

3. Changement dans le périmètre 2010

Le Groupe Eurofins n'a pas acquis de nouvelles sociétés durant les six premiers mois de 2010

4. Impact bilanciel des changements de périmètre

Durant les six premiers mois de l'exercice 2010, le Groupe a continué à acquérir tout ou partie des intérêts minoritaires de certaines filiales. De plus, le Groupe a réglé le cas échéant aux anciens actionnaires le complément de prix de certaines sociétés acquises antérieurement.

La juste valeur des actifs et des dettes liés aux changements de périmètre est la suivante :

en milliers d'€	S1/2010
Immobilisations corporelles	402
Immobilisations incorporelles	6
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles liés à une acquisition	1.582
Titres mis en équivalence	0
Immobilisations financières	-453
Actif circulant (excluant la trésorerie)	764
Impôt sur les bénéfices à recevoir	0
Trésorerie	-20
Dettes fournisseurs et autres dettes	-482
Impôt sur les bénéfices à payer	0
Dettes financières	0
Dettes sur immobilisations	-3.232
Impôts différés	-132
Comptes courants non consolidés	0
Provisions pour engagement de retraite	-36
Provisions pour risques et charges	-228
Gain/ Perte sur dé-consolidation de filiales	297
Capitaux propres	-270
Intérêts minoritaires	-297
Total prix d'acquisition/ cession	-2.099
Moins trésorerie	20
Flux de trésorerie dégagé sur les mouvements de périmètre	-2.079
Se décomposant ainsi :	
Acquisition de filiales, nette de la trésorerie acquise	-2.099
Cession de filiales, nette de la trésorerie cédée	20

5. Engagements financiers

Les engagements financiers donnés sur emprunts sont décrits plus en détail dans les états financiers 2009 en Note 4.2. Les emprunts listés ci-dessous figurent déjà au bilan du groupe et sont juste récapitulés dans le tableau qui suit car ils sont garantis par des sûretés ou covenants/ ratios financiers.

en milliers d'€	30.06.2010	31.12.2009
Emprunts bancaires garantis sur des bâtiments et actifs du groupe	16.382	19.072
Crédits-baux garantis sur des bâtiments et actifs du groupe *	4.331	5.868
Emprunts bancaires soumis à des ratios financiers et des actifs financiers	0	0
Emprunts bancaires et obligataires soumis à des ratios financiers	301.066	207.524
Total des engagements	321.779	232.464

* Les crédits-baux sont effectivement garantis étant donné que les droits sur les actifs faisant l'objet de leasing reviennent au bailleur en cas de défaut de paiement.

NB : La trésorerie nette s'élève à 126.290K€ au 30 juin 2010.

Détail de nouveaux engagements liés à des acquisitions :

Des promesses d'achat et de vente de titres additionnels sur une société non intégrée globalement ont été signées selon une formule de prix déjà fixée et exerçables durant la période 2010-2015. L'engagement lié à ces promesses (non comptabilisé dans le bilan consolidé) représente un montant estimé à 0,22 M€.

6. Capitaux propres et émission d'OBSAAR

Capital social :

Le nombre total d'actions au 30 juin 2010 est de 14,208 millions d'une valeur nominale de 0,10 € par action. Toutes les actions émises ont été payées.

Sur les six premiers mois de l'exercice 2010, une augmentation de capital de 3.900 nouvelles actions a été réalisée suite à l'exercice d'options de souscription par des salariés.

Au 30 juin 2010, la société ne détient pas d'actions propres (nombre d'actions propres au 31 décembre 2009: 0).

Instruments financiers :

Pour contrôler l'exposition au risque de taux d'intérêt lié à l'OBSAAR, le Groupe a converti son taux d'intérêt variable en taux d'intérêt fixe.

Montant nominal couvert par un SWAP de taux fixe : 100 M€.

La juste valeur des swaps est estimée au 30 juin 2010 à une perte de 4.605 K€.

Obligations perpétuelles :

La structure des obligations perpétuelles garantit que cet instrument financier est reconnu comme un élément des capitaux propres en application de la norme IAS 32. Pour cette raison, les intérêts déductibles fiscalement ne sont pas compris dans les charges d'intérêts, mais sont comptabilisés de la même façon que les dividendes pour les actionnaires. Les intérêts comptabilisés au titre des six premiers mois de 2010 s'élèvent à 4.041 K€.

Emprunts obligataires (OBSAAR 2010)

Emission par la société au mois de Juin 2010 d'obligations à bons de souscription et/ ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) pour un montant nominal de 176 M€ pour prolonger la maturité moyenne de sa dette et financer le développement de son réseau de laboratoires.

Les principales caractéristiques des OBSAAR 2010 qui seront émises sont les suivantes :

- 295.990 OBSAAR d'une valeur nominale unitaire de 594,60 € ;
- Intérêts : Euribor 3 mois + 1,75% l'an payables trimestriellement à terme échu ;
- Amortissement : en trois tranches égales les 29 juin 2015, 29 juin 2016 et 29 juin 2017 ;
- Le produit net de l'émission 2010 est de 173,9 M€ et les coûts associés à l'opération seront amortis sur la durée des obligations ;
- A chaque Obligation est attaché 1 BSAAR, soit un total de 295.990 BSAAR et 2 BSAAR donnent le droit de souscrire ou acheter une action Eurofins à un prix d'exercice de 40 € ; ceci correspond à l'émission maximale potentielle de 147.995 actions, soit une dilution maximale de 1,04% du capital actuel ;
- Les Obligations sont cotées depuis le 29 juin 2010 sur Euronext Paris sous le code ISIN FR0010891770 ;
- Les 295 990 BSAAR seront cotés sur Euronext Paris à compter du 30 juin 2012 sous le code ISIN FR0010891796 (impliquant une période de suspension des droits d'exercice de deux ans), et pourront être vendus ou exercés entre le 30 juin 2012 et le 29 juin 2017.

Une partie des Obligations 2006 détenues par les Etablissements Bancaires et autres détenteurs d'obligations 2006 ont été rachetées, dans la limite, toutefois, du montant de leur souscription effective respective aux OBSAAR émises en juin 2010. Ce rachat s'est effectué au pair majoré des intérêts courus. Un nombre de 53.251 Obligations 2006 ont ainsi été rachetées, au prix de 1.320 euros par Obligation 2006, soit un montant de 70,3 M€, majoré des intérêts courus.

7. Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options sont attribués aux salariés et administrateurs du groupe. L'évolution du nombre d'options est la suivante (montants en milliers):

A l'ouverture	930
Options accordées	0
Options exercées	-4
Options expirées	-34
A la clôture	892

8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'€	30.06.2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Bilan	155.099
Découverts et concours bancaires	-28.809
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture - Tableau de flux financiers	126.290

9. Opérations entre parties liées

Il n'y a pas de changements significatifs concernant les opérations entre parties liées (principalement des loyers) par rapport à la Note 4.8 du rapport annuel.

10. Evénements Post Clôture

Après la clôture, Eurofins a conclu un échange d'actifs dans le but de rationaliser son offre dans l'analyse alimentaire en France.

Facteurs de risque

Analyse des risques de la société

Toute entreprise est confrontée à des risques dans l'exploitation de ses activités courantes. Les entreprises les plus dynamiques sont celles qui sont capables d'identifier et de gérer les risques clés de façon à minimiser leur impact négatif potentiel et à maximiser leurs retours sur investissement.

Eurofins base ses décisions, ses plans et ses objectifs futurs en fonction de sa vision actuelle et de ses attentes en matière de risques. Tous les risques ne sont pas forcément sous le contrôle de la société, certains pouvant aujourd'hui être jugés comme non tangibles, d'autres pouvant ne pas exister. En effet, de par la nature même des risques il est difficile d'en établir une liste exhaustive. Néanmoins, certains facteurs de risque et d'incertitude pourraient modifier les objectifs décrits dans ce document ou avoir un impact négatif sur les bénéfices et la position financière du Groupe. Ces facteurs sont décrits en détail ci-dessous.

Facteurs de risque les plus significatifs en 2010

En 2010, dans le cadre du processus de contrôle des risques et de publication du rapport financier semestriel et compte tenu de l'environnement économique actuel, la société a procédé à une revue de ses risques spécifiques auxquels elle fait face à court et moyen terme, qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Les risques jugés comme les plus significatifs pour le Groupe au cours des six mois à venir (plus grande probabilité d'occurrence) sont les suivants:

- a) **Risques liés aux modifications du marché** : en 2009 et encore en 2010, la récession économique mondiale a montré que les activités réglementées du marché de la bioanalyse pouvaient elles aussi être affectées temporairement, et influencer notamment sur le rythme de croissance des activités d'Eurofins ;
- b) **Risques liés aux réglementations gouvernementales et à l'environnement réglementaire** : l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation et inversement, son retrait, peut influencer sensiblement certains segments de marché d'Eurofins directement liés au cadre réglementaire (dans les domaines de l'analyse environnementale et pharmaceutique notamment) ;
- c) **Risques clients** : l'évolution du comportement des clients à court ou à long terme pourrait avoir un impact négatif sur les résultats, le patrimoine et la situation financière du Groupe ;
- d) **Risques financiers** : tandis que le pire de la crise de liquidité semble être passé, il subsiste toujours un risque potentiel d'accès aux sources de financement et plus généralement un risque de crise financière. Le Groupe reste prudent dans sa politique de financement, dans le cas où de nouveaux dysfonctionnements du système financier mondial limiteraient l'accès à de nouvelles ressources financières ;
- e) **Risques de responsabilité civile professionnelle / Assurances** : comme indiqué plus bas, en dépit de toutes les mesures de précaution et d'assurance qualité prises par le Groupe, le risque d'erreur d'analyse ne peut être totalement exclu.

Ces risques sont repris et détaillés dans les paragraphes ci-après.

RISQUES GENERAUX

La direction considère la liste développée ci-après comme la plus complète dans l'état actuel des connaissances de la société et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés, en l'état actuel de l'environnement économique et sous réserve d'événements extraordinaires par nature imprévisibles.

Risques commerciaux

Modifications du marché

Eurofins opère principalement sur les marchés de l'analyse agro-alimentaire, de l'analyse pharmaceutique et de l'analyse de l'environnement. La Société considère ces marchés comme défensifs en raison de leur relativement faible sensibilité au ralentissement économique. Ceci s'explique par nos besoins vitaux, boire et manger, et par les exigences accrues de la part des consommateurs et des autorités de réglementation pour une alimentation plus sûre, notamment dans les pays les plus riches et les plus développés. Dans l'industrie pharmaceutique, la recherche de nouvelles molécules plus efficaces continue à stimuler les programmes de développement de médicaments. Les tests analytiques dans l'environnement sont imposés par les réglementations en vigueur qui se renforcent dans un nombre croissant de pays à travers le monde.

Au cours de l'année 2009 et encore en 2010, l'économie mondiale traverse une période de turbulences et d'incertitudes dont la gravité et la durée sont impossibles à déterminer. Il n'est pas totalement exclu que plusieurs ou un grand nombre de clients d'Eurofins se retrouvent en cessation d'activité, ou que certaines réglementations gouvernementales soient suspendues ou abrogées. Si tel était le cas, ceci pourrait causer un effet négatif sur la valeur nette d'Eurofins Scientific, sur sa position financière et sur ses résultats d'exploitation, voire sur son existence.

Réglementations gouvernementales et environnement réglementaire

A l'heure actuelle, Eurofins Scientific effectue des analyses pour garantir la conformité des produits de ses clients avec les réglementations en vigueur en Europe, aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Tout assouplissement de ces réglementations pourrait avoir un impact négatif sur le groupe. La Société pense que ce risque est limité du fait de la tendance actuelle au renforcement des contrôles et des mesures de sécurité. Ceci conduit à un environnement réglementaire plus strict et plus large et à l'établissement de cahiers des charges particuliers pour les produits concernés. Néanmoins, les risques liés aux modifications du marché ou de l'environnement réglementaire ne peuvent pas être totalement éliminés.

En outre, la Société et les activités de toxicologie qu'elle opère à petite échelle pourraient subir l'impact négatif d'une interdiction sur ce domaine d'analyse ou des effets d'actions entreprises par des groupes opposés à ces tests.

Les activités du groupe peuvent faire l'objet d'une éventuelle réglementation par les gouvernements. Le secteur des produits bio-analytiques est strictement réglementé au plan international. Les autorités administratives et les organismes supranationaux, nationaux ou régionaux supervisent les tests, les approbations, la fabrication, le stockage, l'importation, l'exportation, l'étiquetage et la vente de produits bio-analytiques et des méthodes d'analyse au moyen d'un certain nombre de lois et de réglementations. De plus, cette réglementation porte également sur la vérification de la sécurité, l'efficacité et les effets secondaires des produits bio-analytiques et des méthodes d'analyse. Les paramètres juridiques sont l'objet de modifications régulières. Il n'existe

aucune garantie que des changements futurs de la législation concernée ne puissent pas causer des frais importants à la Société ou forcer la Société à modifier ses activités dans certains domaines.

Les activités commerciales de la Société sont influencées par des réglementations officielles globales dans presque chaque pays où celle-ci exerce ses activités. Les réglementations applicables dans chaque cas, et qui varient d'un pays à l'autre, définissent, entre autres, la sécurité et l'efficacité des produits bio-analytiques et des méthodes d'analyse, ainsi que les spécifications de fonctionnement des établissements de production et des laboratoires.

A quelques exceptions près qui concernent principalement la conformité des bâtiments, la détention de substances contrôlées ou de normes radioactives, les activités d'Eurofins Scientifique en tant que groupe de laboratoires d'analyse biologique ne font pas actuellement l'objet d'une approbation administrative. La plupart des laboratoires européens et américains d'Eurofins Scientifique se sont néanmoins vu attribuer une accréditation de conformité à la norme EN 45001 ou aux normes respectives américaines par l'organisation autorisée de chaque pays (le COFRAC en France, le DAR en Allemagne, l'UKAS au Royaume-Uni ou la FDA, la DEA ou l'USDA aux Etats-Unis). Bien que la Société entreprenne tous les efforts nécessaires pour s'assurer que ses accréditations soient maintenues, elle ne peut garantir que celles-ci seront toujours accordées par le COFRAC, le DAR, l'UKAS ou la FDA, la DEA ou l'USDA. Dans l'éventualité où ces accréditations seraient retirées, les sociétés concernées pourraient toujours commercialiser leurs produits mais leur image sur le marché en souffrirait et leurs services deviendraient moins attractifs pour les clients. Néanmoins, l'échec dans l'obtention de licences, d'approbations ou d'autres autorisations, des retards importants dans l'obtention de ces permis ou la perte de licences importantes ou d'approbations nécessaires à l'exercice des activités d'Eurofins Scientifique pourraient avoir des effets négatifs importants sur la valeur nette de la Société, sa position financière et ses résultats d'exploitation.

Risque clients

Etant donné la qualité des clients d'Eurofins Scientifique, la Société estime que le risque d'impayés semble faible. Le taux de défauts de paiement subi par la Société en proportion de son chiffre d'affaires a été extrêmement faible au cours des cinq derniers exercices. En moyenne, au cours de cette période, les créances douteuses ont représenté environ 1% du chiffre d'affaires annuel, tandis que le délai de règlement moyen des clients est conforme aux pratiques commerciales usuelles dans les pays où le groupe est actif. A l'heure actuelle, où les conditions économiques et commerciales sont plus difficiles, la Société veille tout particulièrement à la solvabilité des ses clients nouveaux et existants. Le Groupe estime avoir toujours constitué les provisions pour créances douteuses adéquates. Néanmoins, notamment dans le contexte d'un climat économique durablement dégradé, si un client important manquait à ses engagements, il en résulterait un impact négatif sur les revenus et la liquidité de la société.

Dans son secteur, Eurofins Scientifique a un grand nombre de clients. La Société pense ne pas être dépendante d'un client unique. A titre d'information, le premier client du groupe représente approximativement 3% du chiffre d'affaires consolidé, tandis que les 10 premiers clients représentent globalement environ 10% du chiffre d'affaires consolidé. Néanmoins, il ne peut être totalement exclu que dans le futur Eurofins Scientifique ne soit dépendant de plusieurs clients clefs. La perte d'un ou de plusieurs de ces clients pourrait causer un effet négatif sur la valeur nette d'Eurofins Scientifique, sur sa position financière et sur ses résultats d'exploitation, voire sur son existence.

Le montant des créances clients et des provisions pour dépréciation est détaillé en note 3.7 des annexes aux comptes consolidés du document de référence 2009.

Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance représente moins de 5% du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Elle est gérée au coup par coup au niveau opérationnel par chaque laboratoire du groupe, en raison soit de besoin de savoir-faire techniques très spécifiques, soit de manque de capacité de production par rapport aux délais impartis, soit pour d'autres raisons spécifiques au dossier considéré.

Risque fournisseurs

Selon la Société, dans le domaine d'activités principal d'Eurofins Scientifique, la dépendance vis-à-vis des fournisseurs est généralement faible. Les principaux fournisseurs d'Eurofins appartiennent aux secteurs suivants : équipement et matériel de laboratoires, consommables de laboratoires (il s'agit souvent des mêmes pour ces deux premières catégories), matériel et services informatiques, transport et logistique. Pour chacun de ces secteurs, le Groupe compte au minimum deux fournisseurs principaux. D'une manière générale, Eurofins Scientifique pense ne pas être dépendant de ces fournisseurs et si besoin, être capable de développer des relations similaires avec l'un de leurs concurrents. Cependant, il ne peut pas être totalement exclu qu'Eurofins Scientifique puisse devenir un jour dépendant d'un ou de plusieurs fournisseurs. Dans l'éventualité où ces fournisseurs deviendraient inaccessibles pour la Société, il en résulterait des effets négatifs sur la valeur nette de la Société, sa position financière et ses résultats d'exploitation.

Développement du marché, création de nouvelles sociétés et domaines d'activité, internationalisation

Eurofins Scientifique a des filiales ou des bureaux de ventes en Allemagne, en Autriche, en Azerbaïdjan, en Belgique, en Bulgarie, au Brésil, en Chine, au Danemark, en Espagne, aux Etats-Unis, en Finlande, en France, à Hong Kong, en Hongrie, en Inde, en Irlande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, au Royaume-Uni, en République Tchèque, à Singapour, en Slovaquie, en Suède, en Suisse et en Thaïlande. De plus, Eurofins Scientifique base une grande partie de sa croissance future sur la pénétration de nouveaux marchés régionaux.

La création de nouvelles entités à l'étranger, le développement de nouvelles activités et l'expansion du chiffre d'affaires dans chaque pays, la commercialisation des services exigent des investissements importants comportant des risques financiers particuliers. Des pertes liées au démarrage d'une activité doivent être prises en considération lorsque la présence géographique de la Société connaît une forte expansion. D'autres risques inhérents à l'activité internationale de la Société qui s'ajoutent aux risques généraux liés à l'exercice d'une activité à l'étranger incluent les différences liées à la situation économique et aux systèmes juridiques et fiscaux. De plus, la Société doit établir les capacités de gestion appropriées et acquérir une bonne connaissance du secteur et du marché de façon à réussir à développer ses activités dans ces régions.

Malgré l'expérience acquise par la Société au plan international au cours des dernières années et les contacts déjà noués dans les régions ciblées dans le cadre de sa stratégie de développement international, les risques et les problèmes décrits ci-dessus pourraient entraîner des retards ou même des échecs dans la mise en œuvre de sa stratégie de croissance et la pénétration de nouveaux marchés. Ceci aurait une conséquence négative sur la valeur nette

de la Société, sa position financière et ses résultats d'exploitation.

Risques liés à l'acquisition de sociétés, de nouveaux laboratoires ou de nouvelles technologies

L'acquisition de nouvelles sociétés, de nouveaux laboratoires et de nouvelles technologies de façon à avoir accès à des technologies complémentaires et à développer la position de la société sur les marchés européens, nord américains et asiatiques ou dans d'autres parties du monde fait partie de l'approche stratégique de la société.

La réussite des acquisitions de la société dépend de facteurs divers comme par exemple, la bonne intégration de ces nouvelles acquisitions au sein du groupe. D'éventuels problèmes d'intégration pourraient en effet entraîner une importante charge financière. De plus, des circonstances pourraient se présenter avec pour effet une perte de valeur partielle ou totale de ces acquisitions et pourraient par conséquent peser de façon significative sur la valeur nette de la société, sa position financière et ses résultats d'exploitation. Ces risques existent, même si les transactions passées ont été préparées et évaluées avec le niveau d'attention jugé suffisant et la mise en œuvre d'audits d'acquisition que la société a estimé appropriés. De plus, les acquisitions peuvent comporter des risques non envisagés au préalable ou pourraient entraîner une dégradation de l'image du groupe causés par exemple par des pratiques professionnelles de qualité inférieure de la part des laboratoires acquis et de leurs équipes. De telles pratiques peuvent représenter un risque commercial important et avoir un effet négatif sur la rentabilité et la continuité d'exploitation de la société. Il ne peut être garanti que les acquisitions de la société seront un succès.

Concurrence

La société est consciente qu'elle a des concurrents et que ce sera toujours le cas à l'avenir. Cependant, la Société estime qu'elle occupe une position compétitive sur le marché grâce à la qualité et à l'éventail de ses méthodes analytiques. Les déclarations d'Eurofins concernant sa position concurrentielle sont des estimations basées uniquement sur sa propre connaissance du marché. Du point de vue de la Société, il n'existe aucun élément permettant de penser que celle-ci sera dans l'incapacité de défendre et d'améliorer sa position sur le marché de la bio-analyse. L'entreprise a constamment amélioré ses technologies et elle estime que l'expérience acquise en termes de procédés analytiques et d'études de références comparatives sur les divers produits pouvant être analysés lui permettront de conserver sa position de marché sur les segments de l'analyse des produits alimentaires, pharmaceutiques et de l'environnement. Néanmoins, il ne peut être totalement exclu que les concurrents actuels ou futurs ne puissent pas développer d'autres méthodes de bio-analyse jugées comme équivalentes, plus performantes ou moins coûteuses par rapport aux technologies développées et exploitées par Eurofins.

Néanmoins, la Société estime que le savoir-faire et l'expertise accumulés par ses équipes scientifiques, et en particulier son portefeuille de méthodes analytiques et sa base de données comprenant plusieurs milliers d'échantillons de référence, devraient lui permettre de conserver sa position de leader technologique et de leader de marché. Cependant, il n'existe aucune certitude que la Société aura les ressources nécessaires pour faire face aux modifications du marché, à un processus de consolidation ou à l'arrivée de nouveaux concurrents. Dans ce cas, ceci pourrait avoir un effet négatif significatif sur la valeur nette de la Société, sa position financière et ses résultats d'exploitation, voire sur son existence.

Certains de ses concurrents avérés ou potentiels disposent d'une expérience commerciale plus longue, de plus grandes ressources financières ou de capacités de commercialisation plus importantes qu'Eurofins Scientifc. Certains d'entre eux ont une renommée plus importante dans leur segment de marché et une clientèle plus étendue. Eurofins Scientifc se base sur l'hypothèse selon laquelle le marché des méthodes des services bio-analytiques sera de plus en plus concentré. C'est pourquoi la mise en œuvre d'accords de coopération entre certains concurrents actuels ou potentiels ou avec des tiers sont un facteur concurrentiel de plus qui doit être pris en considération. La Société estime cependant que son approche stratégique et sa position actuelle sont des atouts.

Il ne peut pas non plus être totalement exclu que certains acteurs du marché disposant d'une importante puissance financière, comme certains groupes alimentaires ou compagnies des eaux, puissent entrer en concurrence avec la Société et tenter de casser les prix. Une concurrence accrue pourrait entraîner une réduction des prix, une diminution du volume des ventes et une réduction des marges bénéficiaires avec pour effet une limitation des efforts d'expansion de l'entreprise et une perte potentielle de parts de marché. L'ensemble de ces facteurs pourrait avoir un effet négatif sur la valeur nette de la société, sa position financière et ses résultats d'exploitation, voire sur son existence.

Fraude / Risques déontologiques

La Société a mis en place divers systèmes d'assurance qualité dans la plupart de ses laboratoires qui assurent la cohérence des procédures et la traçabilité des résultats. Les services financiers et des auditeurs externes procèdent régulièrement à des contrôles par échantillonnage. La Société considère l'éthique et la déontologie comme des valeurs fondamentales. L'incitation de clients ou partenaires à la prévarication est interdite au sein du groupe. Néanmoins, il ne peut être totalement exclu que des employés puissent commettre une fraude ou se laisser corrompre. Ceci pourrait avoir des effets négatifs importants sur la valeur nette d'Eurofins Scientifc, sur sa position financière et sur ses résultats d'exploitation, voire sur son existence.

Pression des coûts et marges bénéficiaires

Jusqu'à maintenant, la société a constaté que les prix de ses services bio-analytiques les plus avancés sont relativement stables. Néanmoins, il est impossible d'exclure que des réductions de prix importantes se produisent sur le marché de l'analyse des produits alimentaires à la suite d'une concentration dans ce secteur, comme le marché de l'analyse bactériologique et de l'environnement l'a démontré. Dans la même période, sous l'effet de l'inflation, les charges de la Société pourraient augmenter en termes de frais de personnel, de dépenses en équipement et dans d'autres domaines. Bien que la Société tente de maintenir ou d'améliorer ses marges bénéficiaires au moyen de mesures visant à améliorer sa rentabilité, aucune certitude n'existe que ses marges ne puissent pas connaître une diminution importante à l'avenir. La dégradation durable de ses marges pourrait avoir un effet négatif sur la valeur nette d'Eurofins Scientifc, sur sa position financière et sur ses résultats d'exploitation, voire sur son existence.

Risques financiers

Risque de liquidité

La Société et ses filiales ont contracté divers emprunts et lignes de crédit. Pour rappel, en mars 2006, la Société a procédé à l'émission d'Obligations à Bons de Souscription et/ou d'acquisition d'Actions Remboursables (OBSAR) pour un montant nominal de 120.001.200 Euros.

Cet instrument financier se compose de deux éléments :

- 90.910 obligations émises pour une valeur nominale de 1.320 Euros chacune, remboursables en 3 tranches égales arrivant à échéance respectivement le 14 mars 2011, le 14 mars 2012 et le 14 mars 2013 ;
- par ailleurs, à chaque obligation, sont attachés 3 bons de souscription (BSAR), soit 272.730 bons au total d'une durée de vie de 7 ans arrivant à échéance le 14 mars 2013.

Les obligations issues de l'émission d'OBSAR produisent des intérêts payables trimestriellement, au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 0,85% l'an.

Un cas d'exigibilité anticipée est un événement ou une circonstance visé aux paragraphes (a) à (c) suivants :

- défaut de paiement par la Société à leur date d'exigibilité, du principal et des intérêts dus au titre de toute Obligation s'il n'est pas remédié à ce défaut par la Société dans un délai de dix (10) jours ouvrés à compter de cette date d'exigibilité ;
- inexécution par la Société de toute autre obligation relative à l'emprunt obligataire, s'il n'est pas remédié à cette inexécution dans un délai de dix (10) jours ouvrés à compter de la réception par la Société de la notification écrite par le représentant de la masse des porteurs d'obligations dudit manquement ;
- dans le cas où la Société ne respecterait plus l'un des engagements financiers suivants :

- le ratio de la Dette Nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être maintenu inférieur à 1,5 à chaque date de clôture des comptes consolidés ;
- le ratio de la Dette Nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être maintenu inférieur à 3,5 à chaque date de clôture des comptes consolidés.

En mai 2007, Eurofins a émis des titres supersubordonnés à durée indéterminée d'un montant nominal de 100 millions d'Euros. Les titres produisent un coupon à taux fixe de 8,081% l'an pendant les sept premières années, soit l'équivalent du taux de swap à 7 ans à la date de l'émission plus 370 points de base, et sont remboursables au pair par la société en mai 2014. Au-delà, le taux d'intérêt devient variable et la marge initiale est majorée de 250 points de base.

En juin 2010, la Société a procédé à l'émission d'Obligations à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) pour un montant d'environ 176 M€ destinée en priorité à refinancer les Obligations émises le 14 mars 2006 (les "Obligations 2006") et permettant d'allonger la maturité moyenne de sa dette. Eurofins a racheté par anticipation une partie des Obligations 2006 pour un montant nominal de 70,3 M€. Le solde des Obligations 2006, soit 48,4 M€, sera remboursé en trois tranches égales en mars 2011, mars 2012 et mars 2013.

Les principales caractéristiques des OBSAAR 2010 sont les suivantes :

- 295.990 OBSAAR d'une valeur nominale unitaire de 594,60 € ;
- Intérêts : Euribor 3 mois + 1,75% l'an payables trimestriellement à terme échu ;
- Amortissement : en trois tranches égales les 29 juin 2015, 29 juin 2016 et 29 juin 2017 ;
- Le produit net de l'émission 2010 s'élève à 174 M€ et les coûts associés à l'opération seront amortis sur la durée des obligations ;
- A chaque Obligation est attaché 1 BSAAR, soit un total de 295.990 BSAAR, et 2 BSAAR donnent le droit de souscrire ou acheter une action Eurofins à un prix

d'exercice de 40 € ; ceci correspond à l'émission maximale potentielle de 147.995 actions, soit une dilution maximale de 1,04% du capital actuel ;

- Les Obligations sont cotées sur Euronext Paris depuis le 29 juin 2010 sous le code ISIN FR0010891770 ;
- Les 295.990 BSAAR seront cotés sur Euronext Paris à compter du 30 juin 2012 sous le code ISIN FR0010891796 (impliquant une période de suspension des droits d'exercice de deux ans), et pourront être vendus ou exercés entre le 30 juin 2012 et le 29 juin 2017.
- le ratio de la Dette Nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être maintenu inférieur à 1,5 à chaque date de clôture des comptes consolidés ;
- le ratio de la Dette Nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être maintenu inférieur à 3,5 à chaque date de clôture des comptes consolidés.

Les autres emprunts et lignes de crédit contractés par le Groupe et ses filiales sont garantis par des sûretés sur les actifs financés et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé. La nature des clauses de défaut et d'exigibilité anticipée de ces emprunts et lignes de crédit est généralement similaire à celle de l'emprunt en OBSAAR, notamment en ce qui concerne les conditions de respect des ratios financiers consolidés.

L'information détaillée concernant ces engagements donnés relatifs à la dette financière figure dans la note 3.10 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/12/2009 établis selon les normes IFRS.

Le montant des emprunts et lignes de crédit restant dû se rapportant à ces obligations financières figure dans la note 1.25 des annexes aux comptes consolidés 2009.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. A noter dans le contexte économique actuel que la Société et ses filiales respectent les critères des lignes de crédit les plus importantes et n'anticipent à ce jour pas de risque significatif de liquidité dans un futur proche lié en particulier au non-respect de ratios financiers.

Cependant, compte tenu de la crise majeure de liquidité qui affecte l'industrie bancaire au plan international depuis fin 2008 et qui rend plus difficile voire incertain l'accès au crédit pour les entreprises, il est probable que le Groupe subisse une hausse du coût de son financement par rapport aux conditions obtenues antérieurement sur des lignes de crédit comparables à court, moyen ou long terme.

Il ne peut être exclu que le groupe ne parvienne pas à financer ses investissements futurs ni à faire face à une quelconque de ses obligations financières au moment où celles-ci deviendraient exigibles. Ceci pourrait avoir un effet négatif sur la valeur nette de la Société, sa position financière et ses résultats, voire sur son existence.

Risque de complément de prix

Comme indiqué dans la note 3.14 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/12/2009, les dettes sur immobilisations comprennent principalement des clauses conditionnelles dans le prix à payer aux anciens actionnaires des sociétés acquises pour leur montant maximum. Du côté des écarts d'acquisition, le montant est appréhendé pour le prix maximal estimé.

Lorsque l'impact financier du dénouement des clauses de complément de prix est déterminable, il est comptabilisé au bilan consolidé du groupe. Dans les autres cas, ces clauses sont décrites dans les engagements hors bilan (Cf. note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/12/2009).

Risque de taux d'intérêt

Dans le but de financer partiellement ses acquisitions, la Société et ses filiales ont souscrit plusieurs emprunts et lignes de crédit, dont les emprunts en OBSAAR détaillés plus haut dans la section Risque de liquidité. Ces engagements sont basés soit sur un taux d'intérêt fixe, soit sur un taux variable. Le risque de variation de certains emprunts / lignes de crédit à taux d'intérêt variable de la société mère et de certaines de ses filiales a fait l'objet d'une couverture totale ou partielle de risque de taux par divers instruments financiers (échange du taux d'intérêt variable par un taux fixe ou taux d'intérêt maximum garanti sur une durée déterminée).

Les obligations issues de l'émission d'OBSAR de mars 2006, dont la valeur nominale résiduelle est d'environ 48 M€ après le rachat anticipé de 53.251 obligations 2006 intervenu en juin 2010, produisent des intérêts trimestriels au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 0,85% l'an.

D'autre part, les obligations issues de l'émission d'OBSAAR de juin 2010 d'une valeur nominale d'environ 176 M€ produisent des intérêts trimestriels au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 1,75% l'an.

Le risque de taux d'intérêt au titre des obligations émises en mars 2006 et en juin 2010 a fait l'objet d'une couverture du risque de taux détaillée comme suit :

- un notionnel de 100 millions d'Euros a fait l'objet d'une couverture par échange du taux variable Euribor 3 mois avec un taux fixe de 3,8075% jusqu'en mars 2011, notionnel amortissable par tiers en mars 2011 et mars 2012 (échéance mars 2013) ;
- un notionnel initial de 100 millions d'Euros a fait l'objet d'une couverture par échange du taux variable Euribor 3 mois avec un taux fixe progressif sur chaque période trimestrielle entre le 29 décembre 2010 et le 29 juin 2017, notionnel croissant jusqu'à atteindre un montant maximum de 150.000.000 € en mars 2013 jusqu'en juin 2015, puis décroissant au-delà jusqu'à un montant minimum de 50.000.000 € en juin 2016 jusqu'en juin 2017.

Les titres supersubordonnés produisent un coupon à taux fixe de 8,081% l'an pendant les sept premières années, soit l'équivalent du taux de swap à 7 ans à la date de l'émission plus 370 points de base, et sont remboursables par la société en mai 2014. Au-delà, le taux d'intérêt devient variable (sur base Euribor 3 mois) et la marge initiale est majorée de 250 points de base.

Néanmoins, il reste d'autres lignes de crédit qui sont basées sur un taux variable, il ne peut être exclu que le taux d'intérêt concernant ces emprunts puisse augmenter dans le futur. Ceci pourrait avoir un effet négatif sur la valeur nette de la Société, sa position financière et ses résultats.

Le risque théorique de la variation des taux d'intérêts sur le résultat financier consolidé est illustré à titre indicatif dans un tableau figurant dans la note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/12/2009.

Risque de change

Actuellement, Eurofins Scientific réalise environ 60% de ses ventes en dehors de la zone Euro. La Société continuera à exercer ses activités dans le futur au moyen de filiales établies dans d'autres pays. Dans la plupart des cas, le chiffre d'affaires, les résultats d'exploitation et certains éléments du bilan de ses filiales sont enregistrés dans la devise étrangère correspondante, sans risque de change réel. Ils sont et seront par la suite convertis en Euros pour qu'ils soient inclus dans les états financiers consolidés de la Société au taux applicable en vigueur.

La répartition des résultats d'exploitation et certains éléments du bilan en fonction des principales devises du Groupe sont indiqués dans la note 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/12/2009.

Dans le cas de risques de change réels et sérieux portant sur les ventes ou sur les coûts en devises, la Société et ses filiales ont souscrit des instruments de couverture de risque de change afin de se protéger contre les variations de taux de change. Bien que la Société entende prendre ce type de mesures à l'avenir pour amoindrir partiellement les effets de ces fluctuations et bien que l'introduction de l'Euro ait créé un lieu d'échange commercial doté d'une monnaie unique dans presque toute l'Europe, les variations des taux de change pourraient avoir un effet négatif important sur la valeur nette de la Société, sa position financière et ses résultats d'exploitation, en particulier vis-à-vis de la livre sterling, des couronnes danoise, suédoise et norvégienne et du dollar US.

Le risque théorique de la variation des taux de change sur le résultat financier consolidé est illustré à titre indicatif dans un tableau figurant dans la note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/12/2009.

Besoins de ressources financières complémentaires

La stratégie de croissance d'Eurofins Scientific, en particulier l'acquisition de nouveaux laboratoires et de technologies pour avoir accès à des technologies complémentaires et pour développer la position de la Société sur différents continents implique une utilisation importante de capitaux. La Société estime qu'elle dispose de disponibilités internes suffisantes pour faire face à ses besoins actuels. Il ne peut pas être totalement exclu néanmoins que la Société doive réunir des fonds supplémentaires au moyen de financements privés ou publics, sous forme de financement externe, d'apport en fonds propres ou d'autres accords. Des apports complémentaires en fonds propres peuvent avoir un effet dilutif pour les actionnaires alors qu'un financement externe peut restreindre la capacité de la Société à distribuer des dividendes ou entraîner d'autres limitations. Particulièrement au regard de la crise de liquidité qui frappe l'économie mondiale depuis le début de l'année 2008, il est également possible que les fonds nécessaires ne soient pas disponibles du tout, ne soient pas disponibles au bon moment ou le soient à des conditions inacceptables, soit auprès des marchés financiers, soit par d'autres sources de financement. Si des fonds supplémentaires venaient à manquer, alors il ne peut être exclu que la Société soit forcée de limiter l'expansion prévue de ses activités. De plus, si les activités de la Société entraînent un déficit à ce moment précis, et si des fonds supplémentaires se révélaient nécessaires pour financer ses activités, il ne peut pas être totalement exclu que la Société ne puisse continuer ses activités opérationnelles.

Risques de variation des revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation dépendent de nombreux facteurs et peuvent se révéler inférieurs aux prévisions des analystes ou aux résultats passés. Les revenus de la Société varient d'un trimestre à l'autre en raison d'effets de saisonnalité (l'activité est traditionnellement plus faible en début d'année), des fluctuations qui sont amenées à se poursuivre. Les résultats varient également d'un exercice à l'autre. La Société estime que ces variations de résultats peuvent influencer fortement différents facteurs au sein de l'activité tels que l'acceptation des méthodes d'analyses, le changement de la structure de coûts de la Société, l'évolution des effectifs, l'accroissement de la concurrence, l'évolution des conditions de marché, la santé financière des sociétés clientes du groupe, l'évolution des législations et réglementations ainsi que l'environnement économique. Ces variations pourraient avoir un effet négatif important sur le niveau et la volatilité du cours des actions Eurofins Scientific.

Risques technologiques

Les Brevets

Tandis que la Société a élargi son périmètre d'activités et sécurisé dans la mesure du possible le développement et la mise en œuvre de ses méthodes d'analyse ainsi que la protection de sa recherche scientifique et de sa propriété intellectuelle, la réussite de la société repose toujours, entre autres facteurs, sur la protection des brevets de ses technologies et de ses méthodes d'analyse, sur la sauvegarde des secrets de l'entreprise et sur le strict respect des droits de propriété industrielle de la part de ses sous-traitants. Jusqu'à présent, la société a toujours déposé ses brevets dès que cela était possible pour sauvegarder et protéger plusieurs de ses technologies et leurs utilisations sur le marché de la bio-analyse, et continuera à le faire. Actuellement, les méthodes utilisées en complément de la méthode SNIF-NMR® ne sont en général pas protégées par un brevet. Si cela cessait d'être le cas, la société tenterait alors d'obtenir une licence lui permettant d'appliquer ces méthodes.

Les entreprises fondées sur des brevets technologiques déposés, comme le groupe Eurofins Scientifique, sont sujettes à des problèmes légaux et factuels complexes qui peuvent donner lieu à des incertitudes sur la validité, la portée et la priorité d'un brevet particulier.

En premier lieu, il n'existe aucune garantie que les brevets pour les futures technologies du groupe Eurofins Scientifique seront accordés en tout ou partie. Si un brevet n'était pas accordé, il serait alors tout à fait possible pour les concurrents d'utiliser et de copier ces technologies dont la propriété est franche de droits, à condition qu'ils possèdent les ressources et le savoir-faire nécessaires.

De plus, comme c'est le cas dans toutes procédures d'approbation, plusieurs années peuvent s'écouler avant qu'une décision ne soit prise. Le fait de déposer un brevet ne garantit pas que celui-ci sera accordé en disposant de l'étendue de la protection désirée, ni que ce brevet sera légalement défendable au fil des ans une fois accordé.

La société s'efforce d'obtenir la protection garantie par un brevet auprès des instances concernées à chaque fois qu'elle le juge nécessaire en fonction de ses inventions. Mais l'obtention de cette protection occasionne souvent des dépenses importantes et prend beaucoup de temps.

Actuellement, plusieurs demandes de brevets ont été déposées par Eurofins Scientifique ou sont en préparation. À notre connaissance, il n'existe pour l'instant aucune réclamation significative allant à l'encontre de ces demandes. Il n'existe cependant aucune certitude que des objections puissent être formulées à l'avenir. Il n'existe aucune garantie que les brevets déposés passeront le processus de vérification avec succès. Il existe un risque que les brevets déposés par la société soient sujets à des controverses et que le processus de vérification se termine par une décision négative. Cela pourrait porter préjudice à la position financière, à la valeur nette et aux résultats d'exploitation de la société.

Néanmoins, il n'existe pas non plus de garanties qu'un brevet accordé à la société et légalement valide ne puisse jamais être récusé. Bien que la société considère cela comme très improbable, il n'en reste pas moins que l'invalidation ou la restriction de ses brevets (autorisés) auraient un effet négatif sur ses activités.

La protection des technologies de la société par des brevets, est limitée dans le temps. Par exemple, en 2002/2003, le brevet sur lequel s'appuie la technologie isotopique

actuelle SNIF-NMR est passé dans le domaine public. Néanmoins, dans la mesure où la société a sérieusement diversifié ses applications et ses technologies et compte tenu du "ticket d'entrée" colossal que représente notamment la constitution d'une base de données comprenant plusieurs milliers d'échantillons de référence nécessaires à l'application des méthodes d'analyse brevetées, le Groupe pense avoir une bonne chance de rester l'un des leaders sur le marché en ce qui concerne les applications industrielles de la technologie SNIF-NMR, et cela, même après l'expiration de son brevet.

De plus, il ne faut pas écarter la possibilité que certains droits d'exploitation de brevets ne soient pas identifiés dans le futur, ce qui compromettrait sérieusement les activités de la société. Par exemple, on ne peut pas garantir que la recherche effectuée par le groupe et ses avocats ait vraiment couvert la totalité des brevets et des demandes de brevets existants sur le sujet. De même, il est possible que des concurrents développent des procédés technologiques que la société aimerait utiliser, mais qu'elle ne puisse obtenir de licence ou les droits pour les utiliser. La société est consciente et l'a toujours été, que ses brevets peuvent être violés ou ses technologies copiées de nombreuses façons mais vu l'impact mineur de ces activités sur les marchés de la société et les coûts associés, la durée et l'incertitude liés aux actions en justice, la société n'a pas jugé nécessaire d'entreprendre des démarches en ce sens. On ne doit cependant pas écarter la possibilité que ces violations et ces copies puissent avoir à l'avenir un impact négatif plus important sur les activités de la société.

Violation des droits de propriété

La législation sur la propriété industrielle permet de poursuivre en justice les violations de brevets afin d'obtenir réparation et des dommages compensatoires. Des compensations proportionnelles peuvent être réclamées en justice en se basant sur des dépôts de brevets publiés. On peut empêcher les concurrents d'utiliser une technologie brevetée en se fondant sur un jugement exécutoire.

Il peut aussi devenir nécessaire d'entreprendre une action légale contre un tiers qui transgresse les brevets (autorisés) de la société ou ceux que la société se verra accordés dans le futur, et de se défendre contre des poursuites engagées par des tiers. De plus, si un brevet partiellement ou complètement valide détenu par un tiers ou un brevet sujet à une procédure d'opposition ou d'invalidité nationale fait l'objet d'une procédure de justice intentée par un tiers contre la société, et si le tribunal donne tort à cette dernière, la cour peut interdire de nouvelles utilisations de la méthode en question, et accorder à la partie adverse des dommages et intérêts. En outre, le groupe pourrait être plaignant dans une affaire se rapportant à ses propres brevets et ne pas gagner ou du moins pas autant qu'il le prévoyait. Dans ce cas, par exemple, la partie adverse pourrait mettre sur le marché des technologies concurrentielles et ainsi porter préjudice aux activités, aux valeurs nettes, à la position financière et aux résultats d'exploitation de la société. De tels litiges peuvent se prolonger pendant une longue période et mobiliser le personnel de la société et son potentiel financier.

Ni Eurofins Scientifique, ni ses avocats ne peuvent garantir qu'il n'existe aucune possibilité que des tiers aient des droits sur un brevet, ce qui pourrait alors nuire aux affaires d'Eurofins Scientifique. De plus, il est possible qu'un tribunal national interprète différemment la portée de la protection offerte par le brevet d'un adversaire qu'Eurofins Scientifique et ses avocats. Cela pourrait résulter en une accusation de transgression pour Eurofins Scientifique ou l'un de ses partenaires même si Eurofins Scientifique et ses avocats spécialisés en faisaient une analyse différente.

Licences et Contrats de Recherches

L'activité de la société implique d'entrer en possession de licences, d'obtenir des collaborations avec des tiers en rapport avec le développement de ses technologies et avec ses produits, à la fois en tant que concédant de licence et en tant qu'utilisateur d'une licence. Il n'existe pas de garantie que la société pourra négocier des licences commercialement intéressantes, ou d'autres accords nécessaires pour l'exploitation future de ses technologies et de ses produits ; ni même que ses licences ou ses autres accords aient un impact bénéfique sur la Société. De plus, il ne peut pas être non plus garanti que les partenaires de la Société ne cherchent pas à posséder ou à développer de nouvelles technologies ou de nouveaux produits, soit en collaboration avec d'autres soit pour leur propre compte. La société accorde généralement ses licences pour une durée déterminée et il est possible de résilier l'accord avant le terme dans certaines circonstances qui ne sont pas toujours sous le contrôle de la société. On ne peut pas savoir avec certitude si les accords de licences qui expirent ou qui sont résiliés ou encore qui ne sont pas renouvelés peuvent avoir un impact négatif sur les affaires, la position financière, les résultats d'exploitation et sur les activités commerciales de la société.

Information confidentielle

Eurofins Scientific a passé des accords de confidentialité avec nombre de ses clients consistant à ne pas révéler les résultats de ses analyses. En cas de rupture de ces accords, le groupe pourrait faire l'objet de pénalités financières.

Néanmoins, il est impossible d'écarter totalement le préjudice encouru par le Groupe en cas de fuite d'informations confidentielles vers des éléments extérieurs.

Les nouveaux membres du personnel doivent s'engager par contrat à ne pas révéler toute donnée technologique ou tout résultat d'analyse. L'accès à la base de données est limité à un nombre restreint de personnes. Les employés qui occupent des postes clés sont liés contractuellement à des clauses de non-concurrence actives après la fin de leur contrat, dans les pays où cet usage est pratiqué et autorisé par la loi. Il est réconfortant de constater qu'une fuite d'information hors de nos murs aurait un impact limité en raison de l'évolution constante de la technologie utilisée par Eurofins Scientific.

Évolution de la Technologie et dépendance vis-à-vis de l'évolution de la demande

Le marché des tests bio-analytiques (analyses alimentaire, pharmaceutique, cosmétique, et chimique) est tributaire de l'évolution technologique constante, des changements dans les besoins de la clientèle et de l'évolution des normes techniques. Pour limiter les risques relatifs au développement de nouvelles analyses, le groupe reste constamment à l'affût des nouveaux développements technologiques et a lancé des projets en association avec des universités et des centres de recherches scientifiques d'avant-garde. Cependant, on ne peut écarter le danger de voir des innovations technologiques rendre obsolète une partie des analyses pratiquées actuellement par Eurofins Scientific. De plus, les évolutions technologiques sont de plus en plus reconnues et acceptées par une grande partie du marché ; cela pourrait entraîner, si nous ne suivions pas cette évolution, une perte graduelle de l'acceptation de nos produits et de nos services actuels.

La réussite financière de notre groupe dépend de notre aptitude à maintenir une position technologique de tout premier plan et de satisfaire l'accroissement des besoins de notre clientèle. Si la société n'y parvenait pas, entièrement ou en partie, un impact négatif sur son activité, sa valeur

nette, sa position financière et ses résultats d'exploitation pourrait en résulter.

Projets de recherche et développement (R&D) : risques d'échec

Dans le passé, Eurofins Scientific a participé à de nombreux projets de R&D. Actuellement, plusieurs projets de R&D sont en cours, certains en interne et d'autres en collaboration, notamment avec l'Union Européenne. Dans le passé, la majorité des projets de recherche entrepris par la société se sont révélés fructueux et ont permis la mise au point de nouveaux outils d'analyse. Cependant, de par leur nature même, les investissements dans la recherche et le développement présentent un risque. Nous ne pouvons être certains que des projets de recherche actuels ou futurs déboucheront sur la mise au point de nouveaux procédés analytiques, ni même que nous réussissions à produire ou à vendre ceux-ci. De plus, il n'existe aucune garantie que ces projets de R&D passent avec succès les différentes phases de développement et qu'ils obtiennent les approbations nécessaires. On ne peut jamais être certain que des investissements massifs dans des projets de R&D permettront la mise au point d'un produit commercialisable doté des approbations nécessaires. D'autre part, la rentabilité des investissements en termes de bénéfices sur les ventes n'est réalisée, dans une certaine mesure, qu'à long terme. Ces deux facteurs ouvrent la porte à la possibilité d'un impact négatif sur les bénéfices et la position financière du groupe.

Risques industriels

Destruction partielle ou totale de la base de données de tests analytiques

Eurofins surveille, exploite et développe plusieurs bases de données contenant des informations relatives à la quasi-totalité de sa gamme de tests analytiques disponibles, ainsi que d'autres données telles que des empreintes (isotopiques ou obtenues par d'autres formes d'analyses) des produits analysés par Eurofins Scientific et qui font partie intégrante de son avance technologique. Leur destruction causerait un grand préjudice à la société. Afin de limiter les risques de destruction complète ou partielle, les principales bases de données sont conservées dans les sites du groupe qui sont généralement protégés par un système d'alarme relié à un système central de surveillance. Pour plus de sécurité, la société effectue régulièrement des copies de sauvegarde de ses bases de données qui sont ensuite conservées à l'extérieur des sites.

Risques de Contamination

Eurofins Scientific utilise des solvants et des produits chimiques stockés généralement dans des endroits spécifiques. Après utilisation, ces produits sont récupérés par des entreprises spécialisées. En cas d'erreur, d'accident ou d'incendie, une contamination de l'environnement ou des employés n'est pas à exclure. Cependant le risque est faible, vu les petites quantités de produit utilisées. Néanmoins, en cas de contamination importante de l'environnement, la responsabilité du groupe serait fortement engagée, ce qui ne manquerait pas d'affecter son image et sa réputation.

Responsabilité civile professionnelle / Assurances

Les activités d'Eurofins Scientific comportent le risque potentiel important de dommages dans l'éventualité d'une erreur d'analyse dans la mesure où la Société et ses filiales ne vérifient pas seulement l'authenticité du produit analysé mais entreprennent de détecter la présence d'éléments

dangereux (pathogènes, pesticides, amiante, mycotoxines, dioxines, furannes, substances toxiques, etc.). En outre, ces certificats d'authentification peuvent être utilisés par ses clients dans leurs activités de marketing. Dans le cas d'un rappel de produits, de dommages ou d'atteintes à la santé directement liés à une erreur d'analyse ou d'un acte de négligence, la responsabilité d'Eurofins Scientifique serait potentiellement engagée.

De plus, la Société a mis en place des programmes d'assurance qualité et de formation de son personnel pour prévenir les erreurs dans ses laboratoires mais les risques d'erreurs humaines ou accidentelles ne peuvent être complètement éliminés.

Néanmoins, le contrat de service signé avec Eurofins Scientifique pour l'analyse de produits mentionne généralement que la responsabilité de la société peut uniquement être engagée pour des dommages causés par des produits directement analysés par Eurofins Scientifique. La société pense que ces clauses lorsqu'elles sont applicables de par la loi limitent les risques de façon significative en cas d'erreur dans les analyses.

Cela fait partie de la politique de gestion de la Société de disposer de polices d'assurance responsabilité civile professionnelle, responsabilité civile vis-à-vis des tiers, assurances dommages et d'autres assurances nécessaires à ses activités. Concernant la responsabilité civile professionnelle en particulier, les filiales opérationnelles du groupe souscrivent généralement une police d'assurance spécifique conforme aux règles et obligations applicables dans leur pays. En complément de ces contrats d'assurance souscrits localement, la société mère du groupe a souscrit plusieurs lignes de polices d'assurance dites « Umbrella », qui interviennent (sous réserve de certaines conditions et restrictions) en différence de conditions et/ou de limites avec les polices locales. Pour des raisons de confidentialité, aucune limite n'est révélée par le Groupe.

Dans le cadre de sa politique globale d'assurance, le groupe a souscrit les polices d'assurance suivantes :

Tous Risques Sauf – Multirisques professionnelle

Les différentes filiales du Groupe ont souscrit des polices d'assurance Multirisques professionnelle conformément aux réglementations et pratiques locales. Ces contrats ont principalement pour objet de couvrir la Société des conséquences pécuniaires en cas de sinistre sur ses installations au titre :

- des dommages aux biens ;
- de la perte d'exploitation qui pourrait en résulter.

Responsabilité civile des mandataires sociaux / assurance homme-clé

L'objet de l'assurance Responsabilité civile des mandataires sociaux consiste à indemniser les mandataires sociaux de la société en cas de dommages civils, soit à titre personnel soit conjointement avec la société, suite à un litige lié à une faute professionnelle, réelle ou présumée, qui aurait été réalisée dans le cadre des fonctions de mandataire social. Les assurés sont les suivants :

- les mandataires sociaux de la société et les mandataires sociaux des entreprises liées ;
- les cadres dirigeants de la société et ceux des entreprises liées comme le Directeur Financier du Groupe, le Directeur Financier de la Société, les principaux cadres dirigeants opérationnels et scientifiques ;
- au cas par cas, d'autres membres de l'encadrement supérieur de la société et des entreprises liées.

Cette couverture est soumise à diverses restrictions usuelles pour ce type de contrats.

D'autre part, la société a souscrit une police d'assurance homme-clé en cas de décès de Monsieur Gilles Martin pour un montant de garanties de 5,5 millions d'euros.

Eurofins Scientifique estime qu'elle dispose d'une couverture suffisante et qu'à l'exception de dommages catastrophiques, ses polices d'assurance et ce qu'elles couvrent offrent une protection suffisante pour les exigences actuelles de la société. Jusqu'à maintenant, la responsabilité d'Eurofins Scientifique n'a été que très rarement engagée. Cependant, elle ne peut pas garantir qu'aucune demande de dommages et intérêts ne sera jamais déposée contre la Société à l'avenir, que la couverture des assurances sera suffisante dans tous les cas et que la Société n'aura pas à subir des pertes causées par des faits situés au-delà des limites de la couverture dont elle dispose. Ceci pourrait avoir des effets négatifs sur la valeur nette de la Société, sa position financière et ses résultats d'exploitation. De plus, des erreurs d'analyse importantes auraient inévitablement un effet négatif sur l'image et la réputation de la Société.

Autres risques

Risques fiscaux

La Société estime que ses déclarations fiscales, qui ont été effectuées en coopération avec des conseils fiscalistes et experts-comptables sont exactes et complètes et qu'elle a constitué les provisions adéquates. Par conséquent, dans l'éventualité d'une inspection fiscale externe, la Société ne s'attend pas à des modifications importantes de ses avis d'imposition ni à des charges fiscales supplémentaires. Néanmoins, la Société peut avoir des impôts supplémentaires à payer si les services fiscaux ont une interprétation différente des faits. Ceci pourrait avoir des effets négatifs sur la trésorerie à court terme de la Société et par conséquent sur sa valeur nette, sa position financière et sur ses résultats d'exploitation.

Risques de litiges

Plusieurs filiales de la Société sont actuellement impliquées dans des contentieux ou procédures judiciaires. En particulier, le Groupe conteste une demande d'indemnisation significative aux Etats-Unis qu'elle juge non fondée : la responsabilité du Groupe n'est pas établie et les dommages dont les tiers prétendent souffrir ne sont ni avérés ni quantifiés. En l'état des informations connues, le Groupe estime qu'il est peu probable que les procédures actuellement en cours puissent avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés autres que ceux mentionnés en Note 3.16.

En 2009, Eurofins a communiqué certains développements relatifs à une procédure judiciaire en cours contre la société BioAlliance Pharma SA et le Dr. Gilles Avenard (Directeur général de BioAlliance et administrateur de Viralliance) en vue d'obtenir la rescision du contrat conclu avec BioAlliance Pharma et demandé des dommages et intérêts entre autres pour l'accord de sous-licence conclu avec une tierce partie en règlement d'un litige aux Etats-Unis pour violation des droits de propriété intellectuelle. Trois filiales d'Eurofins aux Etats-Unis ont été poursuivies en retour en France mais la Direction estime que les plaintes formulées à son encontre sont infondées. A noter que l'ensemble des coûts engagés à ce jour a été payé ou provisionné, le Groupe par conséquent se retrouve dans une position neutre en termes de coûts. La direction d'Eurofins est optimiste sur l'issue positive de ces procès bien qu'il n'existe aucune certitude en la matière.

Les litiges, autres que ceux mentionnés ci-dessus, se produisant de manière épisodique tels que des procès au sujet de salariés en cours devant les prud'hommes dans différents pays, sont considérés de la même manière par la Société et ses avocats comme n'étant pas significatifs.

Des clients ou des tiers peuvent poursuivre Eurofins Scientifique dans l'éventualité d'une erreur d'analyse, qu'elle soit réelle ou présumée. En conséquence de quoi, la Société a souscrit à des assurances couvrant la responsabilité civile professionnelle dans le Monde Entier (voir paragraphe - Responsabilité civile professionnelle / Assurances ci-dessus). Néanmoins, il n'est pas certain que la couverture offerte par ces assurances soit suffisante dans l'éventualité d'une plainte importante.

Risques de grèves et de litiges avec le personnel

Des grèves et des litiges avec le personnel peuvent augmenter les frais de main d'œuvre ou conduire à d'autres perturbations dans certains laboratoires du Groupe et par conséquent pénaliser la production, la livraison des résultats d'analyses aux clients et grever finalement les résultats de la Société. Ces risques peuvent comporter un coût correspondant à l'ampleur de ces perturbations comme par exemple les frais juridiques. Néanmoins, la Société pense qu'il est probable que ces grèves ou ces litiges se produisent uniquement dans des zones régionales limitées au même moment.

Dépendance par rapport aux personnes occupant des positions clefs et au personnel qualifié

La réussite du Groupe Eurofins Scientifique dépend en grande partie de la contribution continue de son conseil d'administration, de son comité exécutif et en particulier de M. Gilles Martin, d'autres membres du conseil d'administration et des équipes de chercheurs de la société. Le départ d'un ou de plusieurs membres de la direction, de directeurs de sites clés ou de responsables pays ou encore d'employés hautement qualifiés pourrait avoir un effet négatif sur les activités et sur la réputation de la Société. Si un ou plusieurs des membres de son conseil ou si des employés qualifiés et expérimentés quittaient l'entreprise, il n'existe aucune garantie que celle-ci serait capable de recruter des cadres ou des employés compétents pour assurer la continuité de ses activités dans leur forme actuelle dans les délais appropriés. Néanmoins, les responsabilités et les compétences sont distribuées sur l'ensemble de la Société et reposent sur plusieurs dirigeants et personnes-clefs. De plus, Eurofins Scientifique a mis en place depuis 1997 plusieurs plans d'options sur actions afin de favoriser une certaine stabilité de ses structures dirigeantes et fidéliser ses employés qualifiés.

La réussite financière de la société dépend également de ses capacités à acquérir, former et fournir des emplois à long terme à ses salariés qualifiés dans le cadre de l'expansion prévue de ses activités commerciales. Dans cette optique, les équipes commerciales et distribution, marketing et développement technologique en particulier doivent être renforcées. La Société estime qu'elle devra faire face à une augmentation de la concurrence dans le domaine du recrutement de salariés qualifiés. En particulier aux Etats-Unis, où le taux de chômage est extrêmement bas, il existe une très forte concurrence dans ce domaine. Dans l'éventualité où la Société échouerait à acquérir ou retenir un nombre suffisamment important d'employés qualifiés, il pourrait en résulter un impact négatif sur sa valeur nette, sa position financière et ses résultats d'exploitation. Néanmoins, la Société pense que les mesures de plans d'options de souscription d'actions, et de systèmes de bonus qu'elle a mises en place pour ses cadres et l'attrait des missions dans un Groupe en forte croissance représentent un moyen suffisamment efficace permettant d'attirer de nouveaux salariés à fort potentiel.

Organisation de la Société

Le développement de la société ces dernières années a été caractérisé par une croissance continue. Celle-ci a en-

traîné un besoin de capacités de gestion et des ressources plus importantes. Dans le passé, l'entreprise a été capable d'adapter ses structures et son organisation de façon adéquate pour répondre à ces besoins. Utilisant sa gamme de produits et de services existante, la Société envisage de développer ses activités commerciales. Cette croissance en termes de volume d'affaires nécessitera une augmentation des ventes et de la distribution, de ses processus administratifs internes (par exemple, la mise en place d'une comptabilité analytique) et de son personnel. La Société entreprend les efforts nécessaires pour renforcer les effectifs et ses structures commerciales. Néanmoins, il ne peut être garanti que ces mesures seront suffisantes pour répondre à l'accroissement des besoins suscités par une forte croissance. Il existe également un risque que les efforts entrepris dans ce sens feront peser une demande plus importante sur les ressources de la Société et que cela conduise à une limitation des activités actuelles. Ceci pourrait avoir un effet négatif sur la valeur nette de la Société, sa position financière et ses résultats d'exploitation.

Risque de liquidité et de volatilité des cours du marché des actions en France et en Allemagne

Les actions de la Société sont cotées sur les bourses de Paris depuis le 25 octobre 1997 et de Francfort depuis le 26 octobre 2000.

Le nombre d'actions composant le flottant détenu par le public, les modifications des résultats d'exploitation de la société, les résultats de ses concurrents, les changements de la situation générale du marché de la bio-analyse, le contexte économique en général et les marchés financiers pourraient entraîner d'importantes fluctuations du cours des actions. En général, les marchés financiers ont connu d'importantes fluctuations en termes de cours et de volume ces dernières années et plus particulièrement depuis le début de l'année 2008. Sans prendre en considération les résultats de la Société ou sa position financière, ces fluctuations pourraient continuer d'avoir un effet négatif sur le cours des actions de la Société à l'avenir.

Les résultats futurs pourraient être significativement plus élevés ou plus faibles que ceux envisagés du fait des tendances de la demande dans l'environnement économique, d'une transformation de la structure des consommateurs ou de faits internes à la société (par ex. échec dans le développement des produits actuels, etc.).

Fiabilité des opinions et des prévisions

Toutes les hypothèses, opinions et attentes qui ne représentent pas des faits basés sur des événements s'étant réellement produits, sont expressément des opinions et des prévisions de la direction de la Société. Les opinions et les prévisions sont les déclarations qui incluent des expressions comme "planifie", "attend", "croit", "estime", "pense que", "dans l'état actuel des connaissances" et toutes formulations similaires. Ce type de déclarations reflète l'opinion de la direction concernant des événements futurs potentiels qui sont de par leur nature incertains et donc, sujets à un risque. Les événements réels et les faits peuvent être significativement différents des attentes du fait d'une grande diversité de facteurs. La Société se réserve le droit d'actualiser ses opinions et ses prévisions quand elle le juge possible et approprié.

Concentration de l'actionariat actuel, dépendance vis-à-vis des actionnaires principaux, double droit de vote et ventes futures de parts

Les actionnaires actuels Gilles Martin et sa famille et Yves-Loïc Martin détiennent ensemble ou via la holding Analytical Bioventures SCA* un total représentant au 30 juin 2010 46,27% du capital de la Société et 52,95% des droits de

vote. Le flottant s'élève à 53,73% du capital de la Société et 47,05% des droits de vote.

Du fait de la concentration de l'actionariat, les actionnaires actuels, Gilles Martin et sa famille, Yves-Loïc Martin et Analytical Bioventures SCA occupent une position leur permettant de contrôler conjointement la prise de décisions stratégiques importantes qui exigent l'accord des actionnaires, sans avoir à prendre en considération les votes d'autres actionnaires. Dans une société de droit français comme Eurofins Scientific, ce principe s'applique d'autant plus du fait du droit de vote double des actionnaires à long terme. Ceci pourrait avoir une influence sur le développement de la société ou sa capitalisation boursière.

* voir également :

- Rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 14 mai 2010 : par. 1.1.c) – « Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique » ;

- Renseignements de caractère général concernant le capital : par. 3.2. infra., notamment par. 3.2.6. Pacte d'actionnaires / nantissement d'actions EUROFINS SCIENTIFIC.

2.2 Faits exceptionnels et litiges

A l'exception des contentieux en cours indiqués au paragraphe « Risques de litiges », il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou de la rentabilité de la Société et du Groupe.

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste que, à ma connaissance les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Gilles MARTIN
Président Directeur Général

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit, membre inscrit à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Représenté par M. Benoît Pinoche, associé
Espace Viarme
34, place Viarme
44000 Nantes
Nommé le 18 mai 2006
Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

HLP Audit, membre inscrit à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rennes
Représenté par M. Jacques Héron, associé
4, rue Amédée Ménard
44300 Nantes
Nommé le 23 avril 2003 – mandat renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 13 mai 2009
Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Commissaires aux comptes suppléants

Mme Claudine Prigent Pierre, membre inscrit à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rennes
40, boulevard de la Tour d'Auvergne
35000 Rennes
Nommée le 18 mai 2006
Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

M. Bernard Guibert, membre inscrit à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rennes
4, rue Amédée Ménard
44300 Nantes
Nommé le 13 mai 2009
Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

PricewaterhouseCoopers Entreprises
34, place Viarme
BP 90928
44009 Nantes Cedex 1

Tel +33 (0)2 51 84 36 36
Fax +33 (0)2 51 84 06 22

HLP Audit
4, rue Amédée Ménard
BP 32532
44325 Nantes Cedex 3

Tel +33 (0)2 40 37 00 34
Fax +33 (0)2 40 37 00 44

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
RESUMÉS COUVRANT LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010**

Aux actionnaires

EUROFINS SCIENTIFIC SE

Rue Pierre Adolphe Bobierre
Boîte postale 42301
44323 Nantes cedex 3

Mesdames, Messieurs,

A votre demande et en notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous avons procédé à l'examen limité des comptes consolidés résumés couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 de la société Eurofins Scientific SE, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés résumés couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Nantes le 27 août 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Benoît PINOCHE

HLP Audit



Jacques HERON